

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

CELA DEVAIT VENIR

Combien de fois, pendant la guerre, avons-nous lu dans les journaux et les gazettes ultra-loyalistes du Canada, de l'Angleterre et des Etats-Unis : "Jamais plus nous ne ferons de commerce avec les Huns!" — Les Huns, en l'espèce, c'étaient les Allemands.

Depuis, du temps a passé. L'armistice est venu, puis le traité de Versailles. Pour empêcher entre autres choses leurs commerçants de faire des échanges de toute sorte avec l'ennemi d'hier, la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis ont dû prolonger le blocus naval et terrestre de l'Europe centrale jusqu'à la signature du traité de Versailles. Entretemps, néanmoins, combien de négociants anglais et américains se sont enrichis en expédiant en Hollande, en Suisse et dans la Scandinavie des cargaisons qu'ils savaient destinées à se rendre en Allemagne ? Le nombre, rapportent des correspondants de journaux américains en Scandinavie, en est plus considérable qu'on se l'imagine.

La paix signée, ce fut à qui des industriels et des commerçants d'Angleterre et des Etats-Unis essaierait d'accaparer le marché allemand. Même pendant la guerre, toute une école d'économistes et d'hommes politiques anglais avait prétendu que, si tôt la paix faite, il faudrait, pour assurer l'équilibre mondial, reprendre les échanges commerciaux avec Berlin, Hambourg, et tout le territoire allemand.

Il n'y a pas deux semaines, le *Toronto Star*, dans son article de tête, résumait ainsi cette thèse que reprend un correspondant, dans le *Times*, journal du fameux "patriote" anglais, lord Northcliffe : "La Grande-Bretagne, dans son intérêt même, doit renouer ses relations commerciales avec l'Allemagne. Si l'Allemagne fait faillite, la France en souffrira et pourra difficilement payer les emprunts qu'elle a négociés sur le marché anglais. Il deviendra plus difficile de trouver des débouchés pour les matières premières produites aux confins de l'empire. Les nations neutres avoisinant l'Allemagne absorberont le commerce étranger fait autrefois par la Grande-Bretagne. Et le Royaume-Uni perdra des primes d'assurances maritimes considérables de même que le profit sur le voiturage de millions de tonnes de matières premières que veut l'Allemagne, et le transport ainsi que le commerce des produits allemands sur les marchés étrangers, tous désireux d'obtenir des articles de fabrication européenne; la richesse mondiale diminuera d'autant et la richesse de notre empire aussi, ce qui accélérera la hausse du coût de la vie jusqu'à rendre celui-ci insupportable, en Angleterre, et diminuera notre chance de protéger nos marchés contre l'invasion des produits de l'industrie américaine." Cela, du reste, s'accorde très bien avec ce que disent les travailleurs anglais, réunis ces jours-ci à Glasgow, où ils ont manifesté en faveur de la reprise, sans aucune restriction, des relations de tout genre entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. (Voir les dépêches de Glasgow du 9 septembre.)

Les industriels anglais, du reste, n'ont pas attendu tout cela pour reprendre leurs échanges avec l'Allemagne. Il nous tombe justement sous la main, comme nous écrivons ces lignes, une revue technique anglaise, *Advertisers Weekly* de Londres, livraison du 22 août dernier, qui dit entre autres choses : "La Chambre de Commerce anglaise en Allemagne vient de s'établir à 133, Hohestrasse, Cologne, vient d'être reconnue comme telle, et est maintenant affiliée aux *Associated Chambers of Commerce of the United Kingdom*... Cette Chambre sera heureuse de présenter aux maisons anglaises qui en cherchent des représentants fiables en Allemagne, — Anglais ou Allemands, — et de mettre en relations les acheteurs allemands avec les industriels et les marchands d'Angleterre. Cette Chambre a besoin de tracts, de catalogues, d'imprimés et le reste, afin d'aider aux commerçants locaux à placer leurs commandes dans des maisons anglaises" (page 147, — *British Trade in Germany*).

Les Américains, de leur côté, sont aussi pressés d'entrer en négociations avec l'Allemagne, soit pour en obtenir les produits qui leur manquent, soit pour lui vendre ce dont elle a un besoin urgent. Ainsi, il n'y a pas une semaine, une laconique dépêche de Washington, déjà notée par le *Devoir*, signalait l'achat par des importateurs américains de teintures allemandes en grande quantité, — pour une période de six mois. Et, jeudi, une dépêche au *New-York Times* portait qu'un vapeur battant pavillon allemand venait de quitter Hambourg pour les Etats-Unis, allant y chercher des machines et des huiles déjà achetées chez nos voisins par des agents commerciaux d'Allemagne, pour le compte de maisons d'Allemagne.

Nous en verrons bien d'autres, du même genre, d'ici quelques mois, au point qu'avant un an, — dès que les navires de commerce pourront y suffire, — les exportations d'Angleterre en Allemagne, d'Allemagne aux Etats-Unis, et des Etats-Unis en Allemagne auront repris comme par le passé.

Il n'y aura pas à s'en étonner. Malgré toutes les vociférations tapageuses des gazettes loyalistes anglaises et américaines, le commerce n'a pas perdu ses habitudes. Dans tous les pays du monde, les importateurs à qui on offrait des marchandises étrangères commencèrent par en demander le prix et en examiner la qualité. Si les deux leur convenaient, ils donneront leurs commandes, même si ce qu'on leur offre vient d'Allemagne. Ils feront leur affaire d'abord, sans s'inquiéter de la provenance de ce qu'on voudra leur placer.

Le passé et ses guerres ont prouvé que, la paix une fois faite, les pires ennemis savent toujours subordonner leurs rancunes et leurs haines à leurs intérêts matériels et commerciaux. Les affaires ne connaissent pas de patrie. Pour l'avoir dit et constaté pendant la guerre, les nationalistes canadiens, qui se rappelaient les leçons du passé, ont été insultés. La reprise des échanges commerciaux entre l'Angleterre et l'Allemagne, entre celle-ci et les Etats-Unis, démontre qu'ils n'ont pas eu tort de rappeler cette maxime utilitaire, de ne pas s'être laissés tromper par les clameurs de ceux qui criaient alors : "Nous ne ferons plus de commerce avec l'Allemagne."

Ce sont ceux-là qui, demain, précisément, s'enrichiront à vendre aux Allemands des huiles, de l'acier, du cuir, du blé, et qui nous vendront au triple du prix raisonnable de la marchandise de provenance allemande. Ne sera-ce pas du business as usual ?

Georges PELLETIER.

BLOC-NOTES

Des chaînes !

Le sous-officier qui voulait voir les chaînes avec lesquelles ces terribles Jésuites attachent le soir leurs novices, a toute chance de passer à la postérité. Il nous offre l'un des plus topiques exemples de la déformation cérébrale à laquelle peut aboutir une persévérante campagne de mensonge et de calomnie. Et ils sont peut-être des milliers comme cela dans sa province !

Mais le cas du sous-officier, pour pittoresque qu'il soit, est au fond moins grave que celui de l'avocat qui déclarait tranquillement ne pas ajouter foi au témoignage du P. Hingston, ne pas croire le témoin. Car, ce ne peut-être qu'à raison de sa qualité de Jésuite que l'avocat refusait de croire un témoin de haute valeur morale, de grande science, de famille très distinguée, et, par-dessus le marché, officier de l'armée canadienne.

Pour une couche...

Sectarisme

Il y avait au Manitoba, sur un total d'un moins vingt-cinq inspecteurs d'écoles, deux catholiques, MM. Goulet et Brunel. Le gouvernement vient de demander à celui-ci sa démission. "C'est, dit la *Liberté*, un acte sectaire qu'il vient de commettre, et c'est un manque à la plus élémentaire justice. Nous n'en sommes pas du tout surpris, car nous avons appris de longue date à juger du ministre de l'Instruction publique, à ses actes. Nous ne croyons pas qu'aux actes; celui qui vient de poser le gouvernement reste parfaitement dans la tradition."

Et notre confrère termine ainsi son bref article : "Nous ne tenons pas à faire de plus amples réflexions, car nous n'aimons pas à perdre notre temps. Nous nous devons d'enregistrer l'acte qui vient de poser le Ministère de l'Instruction publique, et de le présenter, dans sa brutalité, à la considération de ceux qui croient encore que des citoyens qui partagent le fardeau des charges à l'égal des autres, ont le devoir de ne pas oublier les coups de pieds de ceux qui leur refusent, d'une manière si persévérante, ce que la plus élémentaire justice leur fait un devoir de concéder."

CHRONIQUE D'OTTAWA

LE PARLEMENT APPROUVE LE TRAITÉ DE VERSAILLES

UNE MAJORITE DE 32 VOIX ECARTE UN AMENDEMENT DE M. FIELDING — DISCOURS DE MM. FIELDING, DOHERTY, GAUTHIER ET AUTRES

(par Ernest BILODEAU)

Ottawa, 11 septembre. La résolution d'approbation du Traité de paix a été votée à l'unanimité ce soir, sans un vote sur l'amendement apporté par M. Fielding ainsi que nous le faisons prolonger jusqu'après une heure du matin, et le vote n'a détaché aucune brebis égarée de l'un ou de l'autre troupeau, les lignes de parti gardant en cette occasion toute leur force accoutumée. L'amendement a été rejeté par 102 voix contre 70, à la suite d'un débat animé, dont MM. Fielding et Doherty ont fait les principaux traits, ce qui ne veut pas dire que certains des discours qui ont suivi n'ont pas offert aussi parfois d'intéressants aperçus. On s'est débattu de part et d'autre sur le statut des citoyens de notre pays : sommes-nous, ou ne sommes-nous pas une nation ? Il s'est prononcé de nombreux et variés arguments pour et contre, et pour ce qui est du parlement, on ne peut pas dire que la question soit vidée ; le bon sens populaire y mettra moins de façon et M. L. J. Gauthier ne l'a pas mal interprété, ainsi que l'on verra plus loin.

Au point de vue de certains libéraux, M. Fielding a présenté un excellent amendement et fait un détestable discours, non pas quant à la forme, cependant, mais plutôt quant au fond de son argumentation. Défendre et maintenir en toute occasion l'autonomie du pays et les prérogatives du parlement, rien de mieux. Mais autre chose est de renier d'un geste global, pour ainsi dire, les grands pas de sept lieues que nous avons faits vers la nationalité nationale et prétendre que nous sommes encore qu'une colonie, une dépendance de la Grande-Bretagne. La moitié de la gauche s'en est secrètement scandalisée au même degré que la totalité de la droite, et c'est peut-être là l'un des aspects les plus curieux de tout le débat.

LE DISCOURS DE M. FIELDING

Le député de Queens-Shelburne, M. Fielding, commence par approuver le traité en général; il trouve que c'est un bon traité, et qu'on pouvait difficilement faire mieux sous les circonstances. Aussi, n'est-ce pas à la valeur du document lui-même qu'il s'en prendra, mais plutôt à tout le *chichi*, en anglais *bombast* qui en a entouré la préparation du côté des ministres canadiens de la Couronne. Quel besoin avions-nous de dépêcher une réunion où le Canada n'avait aucun intérêt à défendre ? Ne faisons-nous pas partie de l'Empire britannique et celui-ci n'était-il pas représenté par des hommes compétents ? C'est en peu de mots à quoi se résume toute la plaidoirie de l'ancien ministre libéral, et il l'a retournée sous toutes les faces, en dépit d'interjections nombreuses et d'une protestation scandaleuse du colonel Peck, ainsi que de M. Stacey, les- quels tous deux se sont attirés des réponses pleines d'énergie et de précision, qui les a laissés à quia. C'est dire que l'on ne s'est pas ennuie pendant cette heure et demie d'analyse et de définitions souvent narquoises et toujours solidement étayées que l'orateur présentait cependant comme ses opinions personnelles, n'engageant pas ses voisins de la gauche, utile précaution comme la suite du débat devait le démontrer.

Le malaise

La *Gazette* publie ce matin une fort intéressante conversation du R. P. Donnelly, un Oblat qui vient de passer un assez long temps en Angleterre. Le P. Donnelly fait de la situation intérieure du pays une peinture peu gaie. "Les gens, lui fait dire la *Gazette*, sont sous une dépression terrible. Les prix sont plus élevés qu'au Canada... On s'attend à un mauvais hiver et l'on se prépare au rationnement. Les soldats sont mécontents. Ils ont tant fait et il ne semble y avoir d'autre résultat que la vie chère, et ils ne veulent pas, après avoir été nourris et entretenus par le gouvernement, après avoir eu de l'argent dans leurs poches, retourner à la même situation qu'autrefois. Le gouvernement leur fait entrevoir la ruine possible du pays, mais ils répondent que le gouvernement n'aurait adressé ses exhortations aux prolétaires qui ont fait des millions. Il semble impossible d'établir une limitation des prix. Les conditions de logement sont mauvaises aussi."

Ceci paraît une analyse fort logique. Il est évident que les soldats qui ont fait un tel effort "pour la démocratie" doivent vouloir recueillir, dans leur vie quotidienne, le bénéfice de cet effort; il est évident que le fait aussi d'avoir été nourris par le gouvernement, d'avoir eu de l'argent de poche, doit leur inspirer le désir d'une sécurité plus complète (cette sécurité matérielle relative était accompagnée de risques très graves, mais ceux-ci sont passés); il est évident aussi que le contraste entre la situation des soldats et celle de certains prolétaires de guerre doit être un irritant considérable.

Le témoignage du P. Donnelly confirme d'autres récits qui nous arrivent d'Angleterre. On y prévoit la possibilité, à plus ou moins longue échéance, d'une révolution politique et sociale. Une pareille révolution risquerait d'avoir sur notre sort de telles répercussions que nous avons le devoir d'y songer à l'avance.

Haïte !

Il a paru, voici quelque temps, dans le *Devoir*, une lettre sollicitant l'envoi à Mlle Catherine H. Carter, 241, St. Mathilda, Pittsburg, Pa., de revues et de journaux catholiques français. On est prié, de la part de Mlle Carter, de cesser jusqu'à nouvel ordre tout envoi de ce genre.

O. H.

même qu'il s'en prendra, mais plutôt à tout le *chichi*, en anglais *bombast* qui en a entouré la préparation du côté des ministres canadiens de la Couronne. Quel besoin avions-nous de dépêcher une réunion où le Canada n'avait aucun intérêt à défendre ? Ne faisons-nous pas partie de l'Empire britannique et celui-ci n'était-il pas représenté par des hommes compétents ? C'est en peu de mots à quoi se résume toute la plaidoirie de l'ancien ministre libéral, et il l'a retournée sous toutes les faces, en dépit d'interjections nombreuses et d'une protestation scandaleuse du colonel Peck, ainsi que de M. Stacey, les- quels tous deux se sont attirés des réponses pleines d'énergie et de précision, qui les a laissés à quia. C'est dire que l'on ne s'est pas ennuie pendant cette heure et demie d'analyse et de définitions souvent narquoises et toujours solidement étayées que l'orateur présentait cependant comme ses opinions personnelles, n'engageant pas ses voisins de la gauche, utile précaution comme la suite du débat devait le démontrer.

M. Fielding n'ose en principe dès l'abord que les ministres canadiens part à la Conférence de Paris parce que le Canada n'avait aucun intérêt à défendre qui ne fut en même temps l'intérêt de l'Empire. Tout ses discours tourneront sur ce pivot. La droite en est manifestement étonnée, et M. Cyrus Peck, notre sur-décoré national, soit dit sans irrévérence, bondit sur ses pieds.

Est-ce que nous n'avons pas fait assez de sacrifices, demanda-t-il, pour avoir le droit de prendre part aux délibérations de paix ? — Nul n'a plus que moi le sentiment de nos sacrifices, répond M. Fielding, mais ce n'est pas une raison pour nous rendre ridicules en affectant de nous méfier de ce qui ne nous regarde pas autrement que comme partie de l'Empire.

Mais, insiste M. H.-B. Morphy, n'avons-nous aucun intérêt à assurer la paix universelle ?

— Sans doute, au même degré que le reste de l'Empire. Avez-vous l'intention de travailler à la désintégration de l'Empire ? — Celui-ci ne nous a pas ajouté plus rien, et ce fut l'âme de Balaam, revêtu d'interventions sous la forme corpulente de M. J.-H. Burnham, de Peterboro.

Admettez-vous que nous devions prendre part aux négociations, dit-il, si l'on vous prouve que c'est la Grande-Bretagne elle-même qui nous en a priés ? — Je voudrais voir la correspondance avant d'y croire, rétorque M. Fielding.

Je vous le fournis, reprend l'autre vivement; mais un état d'âme général lui a répondu, que M. Fielding a encore augmenté en soulignant le non-sens de la production directe de documents officiels secrets par l'intermédiaire du député qui vient justement de quitter son siège auprès des ministres pour aller s'installer avec les indépendants.

M. Fielding trace ensuite en termes satiriques un tableau des occupations puériles de nos plénipotentiaires pendant ces longs mois d'attente où ils eussent mieux fait de rester à leurs postes respectifs. Le premier est sir Robert Borden, qui a assez abusé du prénom personnel "ie" dans sa déclaration de l'autre jour, et qui se glorifie d'avoir fait inclure les clauses relatives à la condition des travailleurs par tout l'univers compris dans la Société. La belle affaire, s'écrie M. Fielding; veut-on nous faire croire que M. Borden, des Etats-Unis, et M. Borden, de l'Angleterre, qui faisaient tous deux partie de la Conférence, n'ont pas pris une part presque exclusive à la préparation de cette charte du Travail ? Celle-ci n'est-elle jamais, vu la jour si le premier ministre du Canada ne se fait trouvé là ? N'existe-t-il des ouvriers que chez nous ?

Mais qu'a fait encore M. Borden ? Vice-président du comité sur les frontières de la Grèce. En voilà une préoccupation canadienne ! Et M. Sifton ? Vice-président de la commission d'étude des ports, voies fluviales et chemins de fer. Le port de Montréal, d'Hallifax ou de Vancouver ? Pas du tout, celui de Hambourg, de Danzig, et au lieu du noble Saint-Laurent, le "beau Danube bleu" sans doute devenu canadien depuis quelques mois. La gauche s'amusa à chacune de ces saillies à l'exportation, et M. Meighen voulut essayer sa chance à son tour.

— Prétendez-vous, dit-il, que le Canada n'a aucun intérêt dans le libre accès au port important de Hambourg ?

— Au contraire, répond M. Fielding. L'univers entier a besoin d'y voir régner la liberté d'entrée; mais j'avais assez confiance en M. Lloyd George, Clemenceau et

Orlando pour régler ce petit détail comme les autres; nous n'avons pas plus d'intérêt que la mère-patrie à pénétrer dans ces eaux internationales.

Pour sir George Foster, on l'a mis à bas sur les questions économiques, ou plutôt on s'y trancha d'exercer une discrimination contre les nations alliées; là encore, les représentants éminents de l'Empire britannique, M. Balfour, par exemple, manquaient-ils d'une compétence que nos délégués pouvaient leur fournir ? M. Fielding conclut cette forte démonstration par un rappel de tous les troubles qui germaient au Canada pendant ce temps, et qui nécessitaient la présence de nos ministres ici bien autrement que la recherche du Coran authentique de Mahomet, dont le retour à ses anciens maîtres est assuré par l'une des clauses du traité auquel ils ont pris une part si laborieuse.

Non, notre prétention instantanée à une participation séparée, individuelle, ne peut que mêler les cartes et aggraver les difficultés dont la première est déjà facilement visible au Sénat américain, qui ne peut logiquement permettre que l'Empire ait 6 votants alors que les Etats-Unis doivent se contenter d'un seul. Ce serait le cas pour l'Etat de New-York, par exemple, de réclamer le même statut que le Canada, l'un et l'autre n'étant que partie d'un tout déjà représenté. De plus, la grande République n'a pas de raison particulière de croire à la sympathie du Canada, depuis la campagne électorale de 1911 menée au son de bruyantes attaques contre les Yankees. Ce parti est encore au pouvoir, mais il est vrai qu'il a changé de champion depuis longtemps; cependant, les Américains ont bonne mémoire.

M. Rowell disait avant-hier que les Etats-Unis forment une nation, tandis que l'Empire en comprend six, et qu'il faut bien que chacune soit représentée au même degré que la nation américaine. Il existe pourtant une différence essentielle, fait remarquer M. Fielding, entre la nation souveraine que sont nos voisins, et les dépendances que nous sommes de la couronne britannique. Il est des personnes, que le mot "colonie" effraie, mais nous n'en sommes pas moins une colonie pure et simple au point de vue international, et nous ne sommes pas plus une nation véritable que les tribus de Sauvages de diverses nations que contient le Canada. Il n'y a aucune égalité de statut entre le gouvernement de la Grande-Bretagne et ceux des Dominions, et ce serait du reste une impossibilité, aucun parlement ne pouvant être égal d'un autre voisin, il faut que l'un des deux soit subordonné à l'autre. Du reste, c'est tout à fait évident, c'est la prétention de M. Borden que le traité a besoin de notre ratification; lorsque le roi et le parlement britannique ont ratifié un document, c'est un document ratifié, et il n'y est plus aucun besoin de chinoïseries de procédures par les parlements subordonnés d'outre-mer.

La preuve en est bien dans le cas du Dominion de Terre-Neuve, ex-territoire semblable au nôtre à tous points de vue constitutionnels. Pourquoi Terre-Neuve n'a-t-elle pas pris part à la Conférence ? demande M. Fielding. Cette question devrait demeurer sans réponse. M. Doherty admettait qu'il ne voit pas pourquoi mais en tout cas qu'il n'en sait rien.

UN INCIDENT

C'est ici que se produit l'incident Stacey. Ce député de la Colombie est un grand citoyen blanchâtre, muni d'une voix au timbre grave, et de peu d'autre chose comme bagage général. Il a cru comprendre que la mère-patrie, ou bien le gouvernement, sont tournés en ridicule, et c'en est trop pour sa loyauté. Il interromp l'orateur pour lui poser une question écorçante.

— "Mr Speaker", fait-il avec solennité, étant donné le langage respectable que nous sommes obligés d'écouter, puis-je demander à l'honorable député, s'il a, comme la plupart d'entre nous, donné l'un de ses fils à la grande guerre ?

La question était d'une délicatesse exquise et la Chambre entière en resta bouche ouverte et silencieuse. M. Fielding parut d'abord "en pas croire ses oreilles, puis il déclara avec calme qu'il n'a pas l'habitude de chanter publiquement ses propres mérites, et il allait continuer le fil de son discours, mais le bonhomme tenait sa gaffe à deux mains et n'entendait pas la lâcher sans savoir pourquoi. C'est ce qui devait lui arriver immédiatement.

— Je répète que ce sont là des questions personnelles qui n'ont pas leur place ici, répondit fermement M. Fielding, qui ajoute avec une visible émotion : "Je n'ai qu'un fils, qui s'est enrôlé au commencement

du mois d'août 1914 et qui est revenu officier, ayant gagné ses galons par deux années de séjour comme simple soldat dans les tranchées." Une ovation générale a salué cette déclaration, et le député de Westminister ne posa plus de questions du reste de la journée.

M. Fielding a ensuite opposé l'opinion de la *Gazette* dans un récent article, à la prétention que notre approbation du traité est indispensable, non plus que la session spéciale actuellement en cours. Le gouvernement pouvait convoquer simplement la session régulière en octobre prochain et la prolonger jusqu'aux premiers mois de 1920 si nécessaire, en épargnant environ un million de dollars de dépense, ce qui eût été un bon exemple d'économie à donner au peuple, à qui l'on prêche des vertus que l'on ne pratique pas soi-même.

M. Fielding ayant exprimé un doute sur ce que feront les autres dépendances britanniques, M. Rowell lui apprend qu'à sa connaissance l'Australie est présentement en session sur le traité et que l'Afrique-Sud et la Nouvelle-Zélande y viendront bientôt. Ce n'est qu'un point de détail, et l'ex-ministre continue sa démonstration, en prenant l'allusion faite par M. Borden aux 32 nations associées dans le pacte. Où sont les 32 ? se demande-t-il, en prenant le préambule du Pacte, il donne lecture des noms qui y sont énumérés, et qui ne sont que 27, l'Empire n'y figurant qu'en bloc, ce qui exclut de la liste des nations les cinq "nations-soeurs" de M. Rowell. Cette omission significative n'empêche cependant pas les noms de nos deux représentants de figurer au bas du document, sans justification visible, et M. Fielding trouve qu'ils font là l'effet d'un timbre-poste sur une lettre déjà affranchie gratuitement par le ministre des Postes.

On nous cause les oracles avec nos relations futures dans l'Empire, dit M. Fielding, et je trouve que l'on traiterait bien mieux de se préoccuper plutôt de nos problèmes nationaux, économiques et financiers, qui ne manquent pas d'une certaine importance. Que leur veut-on, à nos relations avec l'Empire ? De quoi se plaint-on ? Pour ma part j'en suis fort satisfait et je ne vois pas ce qu'on peut faire pour les améliorer. Nous n'avons pas à nous en plaindre, et je n'ai connaissance d'aucune résolution du Parlement se plaignant de l'état des choses entre nous et la mère-patrie. De quoi se plaint-on, et qu'est-ce qui fait mal ? Pour moi, je ne désire changer de rien, pas même de gouvernement.

On m'accuse d'être anticolonial, de parler d'histoire ancienne et de vouloir revenir à l'ancien statut colonial ? Eh bien, à quelle date en sommes-nous sortis ? Je comprends, si je ne la partage pas, la demande de ceux qui visent franchement à l'indépendance du Canada, mais il est plus difficile d'apprécier les paroles de ceux qui parlent sans cesse de changer les relations qui nous unissent à la Couronne sans pouvoir nous dire comment ils vont s'y prendre pour rester dans l'Empire.

Quant à la Société des Nations et à la clause 10 sur laquelle porte l'amendement Fielding, le ministre admet qu'elle se prête à des interprétations différentes, mais pour lui il ne fait aucun doute que notre autonomie n'est aucunement mise en cause. La clause dit clairement qu'en cas de nécessité, le Conseil de Genève donnera avis aux sociétés de la part que chacun devra prendre à l'intervention économique ou militaire décidée, et qu'alors chaque pays concerné agira selon sa constitution. Par conséquent, dans le cas du Canada, le parlement sera appelé à se prononcer sur l'appel venu de Genève, et pas un soldat ne sera levé, pas un sou dépensé sans l'assentiment du parlement.

Le ministre ajoute à cette assertion celle faite par M. Rowell, que telle décision du Conseil des Neuf ne pourra jamais être prise sans la présence d'un représentant canadien, siégeant pour l'occasion avec pleins pouvoirs, y compris celui du vote. M. Doherty est content là-dessus par M. Blundell, qui soutient qu'il n'est pas la clause établissant spécifiquement cette procédure, mais le ministre répond que sa prétention découle de deux textes qui se suivent, et dont l'un déclare que le membre ainsi appelé d'occasion jouira de

(Suite à la 2e page)

"L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE"

L'Enseignement Primaire vient d'être dans sa 41e année. L'Enseignement primaire est assurément l'une des revues qui ont le plus fait pour le progrès scolaire chez nous. Elle a produit aux maîtres et aux maîtresses les sages conseils, le fruit d'une longue expérience; elle leur a fourni des leçons-types en abondance.

Sans tapage, elle poursuit modestement sa très utile besogne. Nous lui souhaitons progrès et succès continus.

M. LANDRY

On apprendra avec le plus vif regret que l'état de santé de M. le sénateur Landry inspire encore des inquiétudes.

Tous nos lecteurs feront avec nous des vœux pour que le courageux champion de la minorité ontarienne triomphe une fois de plus de la maladie.

A LIRE EN PAGE 2 :

Une chronique de Louis Dupire sur le congrès sanitaire à Hull.

EST L'ADOPTER.
NOTRE FOURNISSEUR
MONTREAL

CALENDRIER

DEMAIN: SAMEDI, 13 SEPTEMBRE 1919
S. AIME, EVEQUE

Lever du soleil, 5 heures 34.
Coucher du soleil, 5 heures 18.
Lever de la lune, 7 heures 57.
Coucher de la lune, 9 heures 52.

Dernier quartier de la lune, le 16, à 4 h.
28 m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui, maximum: 64
Minimum: 44
Demain, maximum: 64
Minimum: 44
Aujourd'hui, maximum: 64
Minimum: 44
Demain, maximum: 64
Minimum: 44

LES FINANCES SONT DANS UN BEL ETAT

Le rapport annuel du trésorier et du contrôleur signale une condition satisfaisante, puisque les sources de revenus ne sont point taries. Les dépenses surpassent les recettes de quelque trois millions.

M. Justinien Pelletier, contrôleur des finances de la ville, vient de remettre aux administrateurs le rapport annuel détaillé des recettes et des dépenses de l'année écoulée, avec l'état comparatif des crédits disponibles. Le volumineux rapport renferme aussi au début le compte cou-

rant du trésorier pour l'année 1918. De prime abord, le trésor ne semble pas avoir subi trop d'assauts, puis que les revenus de l'année dépassent de 83,135,644.13, ceux de l'année précédente, avec les totaux suivants:

Sources de revenu.	1918	1917
I.—Recettes de l'année courante.		
Taxe foncière	87,827,396.21	85,205,402.43
Taxe d'eau	1,402,432.22	911,244.05
Taxe d'affaires	1,166,270.62	929,059.17
Eau fournie au compteur (et arrérages)	567,275.02	533,694.02
Patentes (Licences)	526,407.47	421,174.23
Cour de Recorder	175,444.91	151,073.86
Marchés	168,715.87	158,008.77
Permis et certificats	17,652.36	17,849.57
Loyers et privilèges	14,728.90	12,414.54
Vieux matériaux vendus	5,018.49	7,077.51
Divers	57,021.42	53,283.43
Intérêt	525,468.48	497,060.58
Tramways		498,660.56
Contribution des Cités d'Assurance	43,029.63	39,521.58
Total	12,496,412.54	9,436,721.30
II.—Arrérages.		
Taxe foncière	3,956,821.70	3,858,506.67
Taxe d'eau	107,126.10	121,607.23
Taxe d'affaires	88,241.42	77,415.86
Total des arrérages	4,152,189.22	4,057,530.76
Total du revenu général	16,606,445.18	13,470,801.05

Les seize millions de revenus n'arrivent pas encore à combler le vide créé dans la caisse par les dépenses puisque ces dernières se totalisent à 19,513,248.93, ainsi répartis:

Dépense	Montant voté	Montant certifié
Finances:		
Intérêt	86,832,815.00	86,732,832.69
Service général	1,191,925.98	1,191,925.98
Taxe scolaire	3,965,037.89	3,965,037.89
Assist. mun.	435,340.73	428,270.56
Police et arm.	72,097.17	72,097.17
Ing. en chef	15,355.00	16,582.60
Voies	1,587,532.49	1,587,532.49
Agencement	340,343.52	340,343.52
Éclairage	371,354.09	371,354.09
Incendie	50,357.17	44,580.46
Éclairage	370,034.10	354,312.25
Police	1,063,174.00	1,063,174.00
Cour du rec.	39,415.07	35,722.25
Incendie	1,186,872.95	1,173,232.41
Marchés	46,982.00	41,872.50
Incendie	284,532.20	271,115.49
Hyg. et stat.	241,663.89	227,286.29
Parcs et trav.	147,130.00	138,219.49
Police	211,934.12	182,608.75
Imp. et papet.	37,303.52	38,412.51
Bibliothèque	18,353.00	15,674.07
Archives	3,430.00	3,428.72
Fonds de rés. 3%	115,000.00	
Rés. spéciale	115,000.00	
Credits suppl.	51,610.90	
Total	19,701,329.93	18,614,892.68
A déduire écono-		
mies de 1918	188,081.00	
Total	19,513,248.93	18,614,892.68

Pour boucler les déficits qui se creusent tous les ans, la ville a recours à des emprunts et réussit à maintenir l'équilibre. Mais la dette flottante en souffre d'autant; au 31 décembre 1918, elle s'élevait au joli chiffre de 834,010,566.17. La dette consolidée est de 811,906,895.96; en outre, le contrôleur ajoute une dette additionnelle de 832,925,223.35 au delà de la limite fixée.

Le rapport de M. Gaspard DeSerres, en confirmant tous ces chiffres, contient des remarques judicieuses sur la situation financière de la ville.

«La situation financière de la cité au commencement de l'année 1918 n'était pas des meilleures, écrit-il; le revenu n'était pas suffisant pour couvrir les dépenses. La politique adoptée par les administrations antérieures consistait à emprunter pour combler les déficits au lieu d'augmenter le taux des taxes. Cette politique était mauvaise à tous les points de vue et elle eut pour effet de diminuer considérablement le crédit de la cité. La Commission administrative dont le mandat fut de rétablir l'équilibre des finances de la cité a pris une base

LE CALME A BOSTON

On craint cependant de voir éclater une grève générale, à la suite d'un vote pris chez les ouvriers.

Boston, 12 (Service de la Presse associée). — La ville de Boston est dans le calme aujourd'hui. Elle est cependant menacée d'une grève générale parce que l'Union centrale a donné ordre à toutes les unions locales, hier, de voter sur la question de grève générale. La nuit s'est passée sans qu'on ait eu à enregistrer des troubles. Les soldats ont fait la garde dans les rues aidés des policiers volontaires. La police et les soldats n'ont pas eu de difficultés à maintenir l'ordre.

Le gouverneur Coolidge qui a le contrôle du service de la police a reçu l'assurance de la part des autorités navales et militaires qu'il pourrait avoir de l'aide dès qu'il le demanderait. Les autorités militaires disent que 18,000 soldats peuvent se rendre à Boston en moins de 12 heures.

La liste des pertes de vie résul-

tant des échauffourées de la grève compte sept noms. Plusieurs ont été tués par les coups de feu qui ont été lancés par les hommes de police volontaires qui ont tiré dans la foule des gens qui pillaient les magasins. Deux sont morts des coups de feu tirés par des soldats qui voulaient arrêter des gens qui jouaient aux dés dans la rue.

Les Bostonnais sont désireux de connaître le résultat du vote des unions sur la grève générale. La plupart des délégués au Conseil central semblent en faveur de la grève de sympathie. Plusieurs réunions de délégués auront lieu aujourd'hui ou demain. Les pompiers voteront ce soir sur la question de la grève de sympathie et les téléphonistes voteront sur la même question. On ne sait pas encore quand le résultat de ces votes sera connu.

ABONDANCE DE PRODUITS

AU MARCHÉ BONSECOURS, CE MATIN, DES MARAÎCHERS OFFRAIENT EN VENTE SURTOUT DES LEGUMES. — PEU DE POMMES DE TERRE. — LES PRIX ONT BAISSE.

Nos cultivateurs sont venus en grand nombre, ce matin, au marché Bonsecours. Les consommateurs sont venus en foule aussi. L'affluence de tant d'acheteurs, dont il faut la part des curieux importuns, a fait généralement baisser les prix. De certains produits se sont même vendus mieux que mardi et vendredi derniers. On a étalé une grande quantité de légumes, moins de pommes de terre, encore beaucoup de tomates rouges — les vertes commencent d'être rares —, peu de pois, quantité de melons. Le tabac en feuille se vend aussi fort bien, et les prix sont à peu près à la portée de toutes les bourses.

Le sac de pommes de terre se vend à un prix peu uniforme de deux dollars. On peut établir un moyen comme prix de 55 sous la boîte de tomates roses et rouges. Les vertes se vendent à 30 et 35 sous pour la même mesure.

La quantité des pommes était restreinte, le prix qu'on en exigeait, dans l'avant-midi, était de 81.40 la boîte pour les belles, un dollar et même 75 sous pour les moins belles et moins belles. Le prix du bleu d'Inde de la fin de la semaine est de 81.25 le sac à pommes de terre. On remarque moins de concombres que les jours de marché précédents, et ceux qu'on offrait au passant sont plutôt bons pour être marqués. On vous demandait le sac 81.50, 81.75, jusqu'à deux dollars le sac.

Les marchands ont donné 82.00, la douzaine de citrouilles. De bonne heure ce matin, un cultivateur nous informait qu'il a obtenu sans difficulté ce prix. Les prix baissent avec la patience.

Pour les autres légumes, voici les prix moyens demandés: céleri, dont il y avait une quantité considérable, 70 sous; oignons, 55 sous; carottes, 25 sous; betteraves, 35 sous; tous ces légumes étant vendus à la boîte. On a acheté de beaux petits choux-fleurs à 60 sous la douzaine, de plus gros aussi, 81.50 le grand; poires, 86.00 la caisse; citrons, 87.50 pour la même quantité; raisin, 50 sous, couleur bleue, 55 sous, couleur rouge et verte; bananes, de 8.50 à 86.00 la tresse. Le baril de pommes se détaille entre 6 et 7 dollars. Les melons se vendent à 81.25 le petit panier, à 81.50 le grand. Les cultivateurs en ont offert pour 2 dollars la douzaine de gros. Enfin, déjà fèves et pois étaient à vendre au prix uniforme de 8 sous et 8 sous 1-2 la livre. Les fèves en gousses se sont détaillées au sac de 40 livres au prix de 81.75.

Et maintenant, suivent les prix des fruits importés, partie de la Colombie-Britannique: oranges, 86.50 la caisse; pêches, 81.00 le petit panier, 81.50 le grand; poires, 86.00 la caisse; citrons, 87.50 pour la même quantité; raisin, 50 sous, couleur bleue, 55 sous, couleur rouge et verte; bananes, de 8.50 à 86.00 la tresse. Le baril de pommes se détaille entre 6 et 7 dollars. Les melons se vendent à 81.25 le petit panier, à 81.50 le grand. Les cultivateurs en ont offert pour 2 dollars la douzaine de gros. Enfin, déjà fèves et pois étaient à vendre au prix uniforme de 8 sous et 8 sous 1-2 la livre. Les fèves en gousses se sont détaillées au sac de 40 livres au prix de 81.75.

OUVRIER ÉLECTROCUTÉ

(De notre correspondant)

Les Trois-Rivières, 12. — Un malheureux accident est survenu ce matin, aux chantiers maritimes de la «Tidewater Shipbuilders Co.». Un ouvrier du nom de M. Labonté a été électrocuté dans les circonstances suivantes. M. Labonté était à travailler à souder à l'électricité des pièces de navire lorsqu'il a touché un fil chargé de 500 volts. Le malheureux a été tué instantanément par la force du choc et est mort debout près de son travail. On a fait appeler le prêtre et le médecin qui n'ont pu que constater la mort.

M. Labonté était âgé de 24 ans. Il laisse une jeune veuve et un bébé de 15 jours. Il demeurait au Cap de la Madeleine. Les travaux ont été interrompus pendant quelques heures par les chantiers, pour permettre à l'enquête de se tenir.

AUX ASSISES

M. le juge Dési a présidé ce matin à la reprise des audiences aux assises. Le grand jury a remis son rapport. Il n'a porté que des verdicts d'accusation fondée au nombre de soixante.

L'appel des petits jurés a été remis à lundi.

CHAUFFEUR ACCUSE

Hier, une automobile conduite par un nommé Skinner, qui n'y voyait pas très clair, a frappé en l'endommageant sérieusement, une voiture conduite par une jeune fille. La scène s'est passée à l'angle des rues Sherbrooke et Drummond. La jeune fille était à demander quelques renseignements au consultant Weade, lorsque la collision se produisit. Skinner a été arrêté sur-le-champ par l'agent Weade. Une plainte a été déposée au greffe de la Cour de police contre lui. Il a comparu ce matin devant le juge sous l'accusation d'avoir conduit une auto en état d'ivresse.

DES ASPIRATIONS A L'INDÉPENDANCE

Manille, 11. — On annonce aujourd'hui qu'une mission philippine visitera les États-Unis l'année prochaine et demandera à la convention nationale des républicains et des démocrates que ces deux partis insèrent dans leur programme électoral la question de l'indépendance des Philippines. Dernièrement, une mission philippine a essayé sans succès d'obtenir du congrès l'indépendance des Philippines.

LA GUERRE AU SINN-FEIN

(Service de la Presse Associée) Dublin, 12. — Un contingent considérable de soldats a fait, ce matin, des perquisitions dans les quartiers sinns feins de Dublin. (Service de la Presse Associée) Belfast, 12. — Tout indique que les militaires et la police sont à faire des raids contre les organisations sinns feins. Des raids ont été faits à Belfast, à Lisburna, à Derry, à Dundalk, à South et à Winkistlen. On a saisi une quantité de matières explosives aux quartiers sinns feins de Derry.

(Service de la Presse Associée) Dublin, 12. — Deux députés sinns feins aux Communes ont été démis de leurs mandats après que les perquisitions eurent été faites. Pendant ce temps on faisait des recherches dans les maisons d'autres députés aux Communes.

(Service de la Presse Associée) Dublin, 12. — Les clubs sinns feins de la ville de Cork ont été visités par la police armée. Les sinns feins ont aussi été perquisitionnés mais les autorités n'ont rien trouvé d'important.

WINSTON CHURCHILL PRIS A PARTIE

VIOLENTE ATTAQUE DU DÉPUTÉ OUVRIER JAMES HENRY THOMAS.

Glasgow, 12 (Service de la Presse associée). — M. James-Henry Thomas, député ouvrier au parlement, a été attaqué violemment par M. Winston Churchill, secrétaire des la Guerre, au sujet de sa déclaration expliquant le délai dans l'évacuation des troupes anglaises dans le nord de la Russie. M. Thomas avait proposé une résolution demandant le retrait des troupes anglaises de Russie.

M. Winston Churchill, a dit M. Thomas, n'a pas encore répondu aux récentes accusations portées contre lui par le lieutenant-colonel Kelly, un des officiers du corps expéditionnaire anglais en Russie qui disait que la Grande-Bretagne avait inutilement perdu des vies humaines dans la région d'Arkhangelsk. Au lieu de répondre, M. Churchill a menacé de punir le colonel.

Le congrès ouvrier a unanimement adopté la résolution du député Thomas qui demandait, outre le retrait des troupes anglaises dans le nord de la Russie, le rappel de la loi de conscription. La résolution demandait de convoquer une convention spéciale pour prendre une décision au cas où les ouvriers ne seraient pas satisfaits.

L'IMMIGRATION REPREND

(Service de la Presse associée) Buenos-Ayres, Argentine, 12. — Deux paquebots sont arrivés à Buenos-Ayres aujourd'hui et ont débarqué 450 Allemands. Tous ces émigrés sont jeunes, robustes et de bonne éducation. La plupart se sont embarqués avant de partir d'Allemagne.

LE SÉN. LANDRY GRAVEMENT MALADE

(De notre correspondant)

Québec, 12. — L'état de santé du sénateur Landry, qui est malade depuis plusieurs semaines, s'est aggravé depuis quelques jours, et le malade a été administré mardi. Aujourd'hui, son état s'est un peu amélioré mais ne laisse d'inspirer des craintes.

ÉTAT DESESPÉRÉ

(Service de la Presse Associée) Berne, 12. — La situation des Bolcheviki en Russie est considérée comme désespérée, selon un communiqué envoyé à la mission ukrainienne de Berne. L'évacuation du grenier de l'Ukraine juste avant la mission sera un rude coup porté au régime Lénine-Trotsky.

Des démarches ont été faites pour incorporer dans l'armée de Petliura qui combat contre les Bolcheviki tous les prisonniers ukrainiens qui reviennent de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bulgarie et de la Turquie.

LA POLICE SURVEILLERA

M. DÉCARY RECOMMANDÉ AUX AGENTS DE POLICE D'ENTREtenir LA PROPRETÉ ET LA SALUBRITÉ DE LA VILLE, PAR UNE SURVEILLANCE VIGILANTE DES RUES ET DES RUELLLES AU COURS DE LEURS COURSES.

A la suite des citoyens soucieux du bon renom de leur métropole, M. Décaray s'alarme à son tour de la malpropreté de certaines rues de la ville, et de la négligence de tous les citoyens en général pour la chose publique. «Il manque chez nous, dit-il, un esprit civique nettement conscient de ses devoirs.»

Ce matin, le président de la commission a fait parvenir au chef de police Bélanger une lettre spéciale pour attirer son attention sur le fait que les poubelles, les boîtes à ordures et les réceptacles de rebuts sont laissés sur les trottoirs de longues journées durant. Il le prie de tenir ses agents sur le guet, afin qu'ils exercent toute la surveillance nécessaire.

«La Commission a décidé, écrit M. Décaray, qu'il est grandement temps qu'une fin soit mise à cette condition honteuse et à cette incommodité malsaine des rues et ruelles, et je dois vous aviser que, dorénavant, jusqu'à avis futur, les hommes sous vos ordres devront voir à ce que les ordres suivants soient strictement observés:

«1o. Les propriétaires devront être avisés par la police que les réceptacles ne doivent être placés sur les trottoirs qu'à certains jours et à certaines heures, lesquels jours seront donnés par vos hommes, après que ceux-ci auront obtenu les informations nécessaires de l'incinération ou du département des travaux publics.

«2o. Quand les réceptacles, boîtes, etc., seront vidées et placées sur les trottoirs, les propriétaires ou locataires seront obligés de les rentrer et de les mettre dans les ruelles ou sous-solages, là où on ne les verra pas.

«3o. Tous les vieux papiers devront être déposés de telle façon que le vent ne pourra pas les éparpiller par les rues et ainsi gêner le coup d'œil du public qui passe par ces rues.

«4o. Aucun réceptacle, ou boîte à ordures ne devra être rempli à en excéder la capacité.

«5o. Toutes les rues devront être fréquemment inspectées par la police et dans les cas de malpropreté, négligence le cas devra être signalé immédiatement au département des travaux publics lequel enverra ses hommes faire l'ouvrage nécessaire et en changera le coût aux propriétaires ou locataires.

«6o. Les trottoirs devront être balayés tous les jours par les propriétaires ou locataires, et les rebuts devront être ramassés et déposés dans la boîte aux déchets.

«Tout propriétaire ou locataire refusant de se conformer à ces ordres devra voir être signalé immédiatement et si, ayant été notifié de nouveau, il persiste à ignorer les ordres, des procédures judiciaires devront être prises.

«Si d'un autre côté la négligence est due aux vidangeurs qui négligent leur travail, tel cas devra être rapporté tout de suite au Directeur des travaux publics qui punira sévèrement les coupables.

M. Décaray prie tous les citoyens de coopérer effectivement, afin de sauver l'esthétique de la ville et d'assurer la santé de tous.

SOYEZ BONS POUR LES ANIMAUX

Il y a quelque temps, un nommé Théophile Lefebvre était à se promener avec quelques amis, lorsqu'il lui prit fantaisie de donner un coup de pied à un chien qui passait à ses côtés. Trois individus saisis d'un beau zèle, protestèrent contre cette cruauté et frappèrent Lefebvre: l'un d'entre eux même sortit une bouteille de sa poche et en frappa cruellement le prétendu barbare sur la tête. Après cet exploit, ils déguerpirent. Ce matin à 6 h. 30, les détectives Desgroseilliers et Royal ont arrêté Samuel Larivière, Modeste et Rosario Imbeau qui seraient les auteurs de Lefebvre. Ils ont comparu en Cour de police aujourd'hui; l'enquête à leur sujet est remise à plus tard.

BONNE D'ENFANT TERRIBLE

On a requis hier soir, dans une maison de la rue du Séminaire, la présence d'un agent de police. Un policier s'est donc rendu sur les lieux et a arrêté un individu en train de faire mourir de peur les voisins, à l'aide d'un revolver qui lui menaçait de charger sur eux. L'enquête était chez son beau-frère à garder un bébé en l'absence de la maman, lorsqu'une chicane violente s'est élevée entre lui et des voisins. C'est à cette occasion que Lecompte a sorti l'arme à feu et a menacé ses adversaires.

L'ARMÉE DE KOLTCHAK N'EXISTE PLUS

Londres, 12 (Service de la Presse associée). — Le reste de l'armée du général Koltchak qui est dans la région d'Alma, l'Ukraine et d'Oma a été rendu aux Bolcheviki, dit une dépêche bolcheviste de Moscou. Cela porte le nombre des prisonniers pris parmi les soldats de Koltchak à 45,000 dans une semaine.

L'ALLEMAGNE AURA ASSEZ DE BLÉ

(Service de la Presse associée) Berlin, 11. — Les perspectives de la récolte de blé indiquent que l'Allemagne pourra peut-être se dispenser des importations de grain, si les fermiers allemands font la nouvelle récolte bientôt. Le bulletin déclare que la situation économique du pays bénéficiera beaucoup du fait que l'Allemagne pourra se passer de l'importation du blé.

LE SECRET EST IMPÉNÉTRABLE

LE REPRESENTANT DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION SE REFUSE ABSOLUMENT A TOUTE DÉCLARATION.

C'est comme il y a quelques jours: le silence est, si l'on peut dire sans trop de paradoxe, le mot d'ordre aux quartiers des métiers de la construction. Le représentant ouvrier que notre chroniqueur a réussi, après un premier essai infructueux, à faire venir à la porte de son comité, n'a que cette réponse: «Je ne puis rien dire.» Mais le journaliste a pu recueillir ailleurs sur sa route quelques rumeurs qui sont peut-être des réalités. On lui a dit que six entrepreneurs ont déjà signé des contrats et que le travail a repris en certains endroits. Afin de juger lui-même des choses, au moins sur l'un des chantiers de la grève est censée affecter, notre représentant s'est rendu à la brasserie Ekers pour constater que des journalistes y poursuivent certains travaux préliminaires aux détails plus soignés de la tâche de la construction proprement dite. Les charpentiers font défaut pour le moment, mais le surintendant, inébranlable, déclare qu'il a quand même confiance que les travaux entrepris n'auront pas trop à souffrir et que le litige, d'ailleurs, va se régler bientôt.

ILLUSION

Il y avait eu lieu d'espérer, hier soir, que la grève des ouvriers en chaussures était réglée au moins partiellement. En effet, l'établissement Daoust-Lalonde avait entamé des négociations avec un chef ouvrier. On en serait venu à une entente et les ouvriers devaient reprendre le travail dès ce matin. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont fait, mais voilà qu'au cours de l'avant-revenus aux chantiers de la grève, on prétendait que les conditions à leur endroit n'ont pas été remplies. Les pourparlers sont donc à reprendre. Mais l'effet n'en tardera peut-être guère maintenant.

LES ALLOCATIONS AUX MILITAIRES

Ottawa, 12. — Le colonel J. A. Currie soulèvera lundi à la Chambre des Communes un débat sur la demande de nouvelles allocations aux soldats.

Sur une question du major Power le ministre de la milice a dit ne rien savoir des intentions du colonel Currie quant aux nouvelles allocations demandées. Le colonel Currie sera à Ottawa aujourd'hui.

M. D. D. McKenzie a demandé si la déclaration de M. Hughes, premier ministre d'Australie, que l'Indonésie serait de 160,000, était exacte, et quel sera, dans ce cas, l'indemnité à accorder par la nation canadienne. M. J. Doherty a dit ignorer si cela était vrai ou non.

M. Lee Thompson de Qu'Appelle, a donné avis d'une résolution à l'effet de diminuer la longueur des discours à la Chambre des Communes. Le député de Georges-Etienne Cartier, M. A. D. Jacobs présentera un amendement afin que les jours de votation soient jours de congés publics.

LES MONTÉNÉGRINS SE BATTENT ENCORE

Paris, 12. — Une communication officielle du Monténégro publiée à Paris dit que les Monténégriens continuent à combattre les envahisseurs serbes lesquels ont subi des pertes sérieuses. Les Serbes ont envoyé 15,000 soldats de renfort. La communication se plaint des atrocités commises sur les Monténégriens.

AU TOUR DE LA BULGARIE, MARDI

(Service de la Presse Associée) Paris, 12. — Le traité avec la Bulgarie sera probablement remis aux délégués bulgares, mards. Les délégués grecs et roumains ont protesté contre les clauses économiques et territoriales du traité de paix avec la Bulgarie, ce qui occasionnera peut-être des changements dans le texte du traité.

Le conseil suprême ne s'est pas réuni aujourd'hui. Le départ de M. Balfour en est vraisemblablement la cause. Ni le vicomte Milner, ni M. Bonar Law n'ont consenti à devenir chef de la délégation anglaise.

UNE ENTENTE NON OBSERVÉE

LE GRAND-TRONC EST GONDAMNÉ A PAYER \$5,050.21 A LA «CENTRAL FRUIT AUCTION CO.» POUR REFUS DE S'ACQUIESCER A UN CONTRAT PASSE PAR LEURS AGENTS RÉGIONNAUX.

La «Central Fruit Auction Co.» a conclu en 1914 une entente verbale avec le Grand-Tronc en vertu de laquelle les vendeurs de fruits avaient possession pour une période de cinq ans — possession sujette à un renouvellement pour cinq autres années, — d'un immeuble portant le No 26, rue de la Montagne, moyennant un dollar par an. Par contre, le Grand-Tronc exigeait que la «Central Fruit Co.» prit soin des wagons qui seraient chargés dans la cour de l'immeuble. La compagnie de chemin de fer s'engageait à payer, 25 sous la tonne pour le déchargement des fruits. Or les deux parties au contrat sont devenues adversaires dans la cause «Central Fruit Auction Co.» demandeur, et le Grand-Tronc, défendeur. Il s'agit d'une réclamation de \$5,050.21.

Le 7 novembre 1914, les agents des deux compagnies ont voulu faire intervenir par le gérant un contrat écrit qui devait être la substance de l'entente orale. Mais le gérant de la compagnie défenderesse a refusé de sanctionner le contrat écrit. De ce fait, le demandeur a souffert un grave préjudice et il alléguait qu'il n'avait jamais rempli les clauses de l'entente. Le juge Maclellan appelé à juger ce litige a condamné la compagnie défenderesse à rembourser à la compagnie demanderesse la somme par elle réclamée et de plus à signer le contrat que ses agents responsables ont passé.

CORBILLARD AVARIE

ment politiques. La résolution a été battue par 2,225,000 voix contre 2,086,000.

Un rapport du congrès des cheministes de fer, les employés de transport et des mineurs dans le but d'obtenir un mandat de quelques millions de syndiqués pour prendre part à une grève du transport afin de pousser leurs demandes politiques. Au nombre de ces demandes on remarque le rappel des troupes en Russie, la levée du blocus, l'abolition de la conscription, la libération des "conscientious objectors".

Une résolution du congrès demande la nationalisation des banques et l'établissement d'un parlement industriel.

LE FER NUXATE AIDE A FAIRE DU SANG ROUGE

La sorte qui met de belles couleurs vermeilles aux joues des femmes et aide à donner de la force, de la vigueur et du courage aux hommes. 3.000.000 de personnes s'en servent comme tonique, et pour se refaire la force et le sang. Tenu par tous les bons droguistes.

PROFESIONNELLES ET CAR

❖ ❖

AUX GENS D'AFFAIRES
A.H. DELAND
COMPTABLE
Achat de créances, perception, billets, administration de propriétés, successions, etc.
Maison établie depuis 12 ans. Responsabilité absolue. — 22 rue Notre-Dame, édifice La Sauvegarde, chambre 62. Main 3240.
RECouvreMENTS

PERCEPTIONS

P Médecins, propriétaires, marchands, ne laissez pas trop vieillir vos comptes ; faites-les percevoir tandis qu'il est encore temps par

DOCTEURS

Dr J. Alf. DESROSIERS
MEDECIN

397 RUE DROLET, coin Rachel.
Tél. St-Louis 3037
Téléphone Uptown 559
Dr. Laurent Godin

Licencié du conseil médical du Canada
Ex-médecin interne de l'Hôtel-Dieu

Heures de bureau 4 à 6 h. p.m. 7 à 8 h. p.m.	436 RUE BLEUR MONTREAL
--	---------------------------

Tél. Bel Est 5417. Heures de bureaux
de midi à 8 hrs p.m.

DR J.-M.-A. VALOIS,
Guerison rapide et garantie de toutes les
maladies des voies urinaires, aiguës
ou chroniques.
Attention particulière à chaque maladie.
40 RUE ST-DENIS. MONTREAL

Dr Noël Décarie
gradué du Forsth, Boston.
vous promet satisfaction absolue avec la
NOVOCAINE qui permet d'extraire les dents
sans douleur. — 324 Bleury, près Théâtre
Imménial.

ORTHODONTIE (redressement des dents
des enfants), une spécialité.

Dr Nap. Desjardins
DENTISTE

Extraction des dents sans douleur.
Spécialités : ponts, couronnes et dentiers.
Dentisterie de première qualité à prix

1708 NOTRE-DAME OUEST, ST-HENRI.
Angle Bourget, Montréal. Tél. Westmount
1952.
Tél. Est 1106.

Dr A. MASSICOTTE
Chirurgien-Dentiste
700 ST-HUBERT

2 portes au nord de Sherbrooke
(Autrefois chez feu le Dr Bourbonnais)
655 Adam, angle LaSalle, LaSalle 3420

Honoré Thibault
CHIRURGIEN-DENTISTE
Capitalne en charge des laboratoires dent.

Chirurgien-chiropodiste
Pour toutes les maladies de pieds consultez le
DOCTEUR A. D. BERGERON
chirurgien chiropodiste, seul diplômé pratiquant à Montréal.
288 STE-CATHERINE OUEST
2^e étages, à l'est de l'édifice

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC
Estampes en Caoutchouc
EN TOUTS GENRES
A. Dérôme & Cie

NOTAIRES
Tél. Saint-Louis 2143.
Chs. ARCHAMBAULT

NOTAIRE
Etude : 769 est, avenue Mont-Royal
Argent à prêter.

Bélanger et Bélanger
Notaires
20, RUE SAINT-JACQUES

30 RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST AND LOAN"
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de succession. Tél. Main 1859.
Tél. Main 3191.

BEAUCHAMP & DUCHARME
NOTAIRES-COMMISSAIRES

**Edifice "La Sauvegarde", ch. 95
92-est, rue Notre-Dame.
Domicile : Tél. Losalle 2309.**

THOMAS DUCHARME
Notaire, Comptable et Commissaire
Chambre 205 Edifice de la Banque d'Epargne
180 ST-JACQUES, Tél. Main 7741.
Résidence : bureau du soir. Tél. Est 5055.

J.-M.-PAUL ETHIER
B.A., L.L.B.
NOTAIRE, C.C.S.
79, RUE STE-CATHERINE, MAIS.
Tél. : 1 Lasalle 764. Tél. rés. : 1 Lasalle 2181

TES D'AFFAIRES

PRIME J. MARSAN, L.L.B.
NOTAIRE
320A RUE AMHERST
 Spécialités : Successions, Prêts d'argent
 Incorporation des compagnies. Tél. Est 1304.

Montréal.

PROFESSEURS

Elzéar-Alexandre Dumas

Bachelier de l'Université Laval
Enseignement particulier ou simultané

CASIMIR HEBERT

consul "ad honorem" du Pérou, professeur
de langues, de belles-lettres, de rhétorique
répétiteur classique expert.
Latin, grec, anglais, italien, espagnol, etc.
Préparation aux brevets.

PHARMACIE. SERVICE CIVIL, etc.
RENÉ SAVOIE, I.C. et I.E.
Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées
Professeur au collège Ste-Marie et
au collège Loyola.
Enseignement individuel à paiement fa-
cile le jour et la nuit.

Edmond La Roche, B. S.
COURS PRIVÉS, LE JOUR ET LE SOIR.
Français, anglais, diction, éléments latins et grecs, mathématiques, et autres sciences.
Préparation au cours classique et aux baccalauréats.

259 EST, RUE ONTARIO
bachelier de l'Université de France et de
l'Université Laval, officier d'Académie, au-
teur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation au
examen établi à Montréal.
Qui veut devenir rapidement médecin

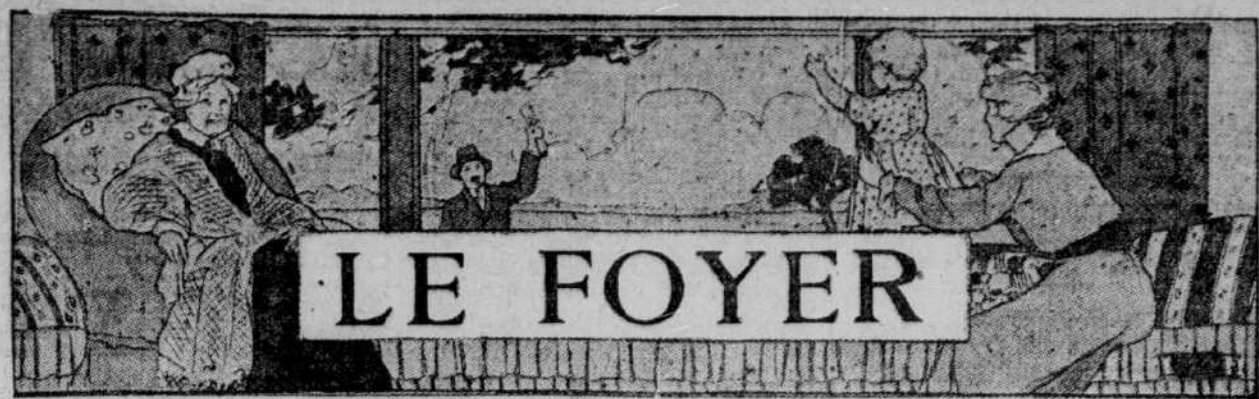
HOTELS

HOTEL ST-ROCH
Plan américain
Angle St-Joseph et Place Jacques-Cartier
Zéphirin Beaumont, gérant. QUEBEC, P.Q.
Sur la rue principale du centre commercial
SERRIERS

MACHINERIES GENERALES
Pour toutes sortes d'ouvrages, con-
cernant la machinerie d'autos, etc.
etc. Spécialité dans la soudure. Ou-
tillage de première classe. A. P.

SOUDURE, COUPAGE, BRASURE
Réparations de toutes pièces : Fer, Acier
Fonte, Cuivre, Bronze Aluminium.
RADIATEURS D'AUTOS
Décarbonisation de moteurs d'automobiles

Manufacturier de cadres, moulures et miroirs, importateur de chromos, gravures, vitres convexes et ordinaires.
Vieux cadres réparés, redorés ; miroirs réargentés. Une spécialité.
Gros et détail.
55-60 BOUL. ST-LAURENT
Manufacture : 7 Clarke. Tél. Main 506



LE FOYER

Presque le paradis

Entendre toute la journée battre les vagues sur la grève! Habiter une belle maison, bien ouverte pour voir l'horizon immense, l'horizon tout à tour gris ou bleu, et lumineux à l'extrême! Être loin du monde et près du bon Dieu. A côté de l'habitation, avoir un bijou de chapelle, une chapelle fine, claire, calme; y prier, voir par les fenêtres, des sapins aux rameaux capricieux, se découper sous le ciel pur; et puis, en se détournant un peu, voir encore la mer, la grande mer, qui est là, le plus près possible, et qui parle, comme une voix divine. Avoir un petit bois pour s'y promener lorsqu'on est fatigué de la grève, un petit bois d'épinettes, de sapins, et vert, vert, infiniment vert! Savoir qu'ailleurs l'automne est commencée: Ne pas le sentir autour de soi, et croire grâce à ce bosquet merveilleux à un éternel été! Cheminer dans le sentier charmant qui le traverse; admirer les nuances du bleu au ciel, et de tous côtés, les teintes diverses de l'eau; car le bois est étroit et long, s'étend sur une langue de sable entre la mer, et l'eau calme d'un barachois.

Un peu plus tard, si le jour est nuageux, repasser par le sentier exigu. L'eau dormante et bleue du matin, la retrouver d'or, et voir à travers le rideau transparent des arbres, le soleil brillant se coucher. Le vent fraîchit: regagner la maison: entrer: dans la cheminée rustique regarder flamber des bûches. S'approcher, tendre ses mains à la chaleur. Observer la flamme qui lèche le bois craquelé et noirci; voir filer des étincelles, voir se tordre des branches dans le brasier qui crépite.

Avoir chaud, aller s'asseoir dans un fauteuil moelleux, et jouer autrement du foyer, et encore de la mer, qui remplit la vue et paraît

s'étendre tout de suite devant les grandes portes vitrées; écouter ensemble le bruit des vagues qui se brisent et les murmures du feu qui pétille dans la cheminée.

Avoir ce spectacle à soi presque seule, à certains moments; et à d'autres, en profiter avec des voix qui plaisent, en souriant à des visages amis. Plus tard, avant le sommeil, avoir au coin de l'âtre, à l'unique et douce lumière du foyer, une causerie plus intime; philosopher un peu. Aimer la vie, comme un bienfait.

J'ai rêvé à des choses pareilles lorsque j'étais petite fille. J'ai rêvé à des châteaux, à la mer, à une chapelle recueillie et silencieuse, dans la forêt. Mais j'en rêvais, comme on rêve aux robes de madame Peau d'âne, ou aux maisons merveilleuses qui naissent sous des baguettes de fée.

Un matin, j'ai vu tout cela et pour un peu de temps, j'habite dans ce rêve.

Et je regarde aller et venir les personnages de mon rêve, comme on lit un livre nouveau. Et le livre pourrait finir à la façon des contes: "Ils se sont toujours aimés, ils eurent beaucoup d'enfants et furent heureux toute leur vie." Mais la vie et les contes sont différents. Je modifie et j'en ajoute: "Ils eurent souvent des épreuves, ils ont porté parfois douloureusement leur deuil, mais ils aimèrent sans cesse le bon Dieu, qu'ils ont placé, pour l'éternité, le premier dans leur cœur. Et vraiment ils ont le bonheur, parce qu'ils l'ont en eux, avant de le prendre dans les choses qui leur sont données par surcroît!"

Et de mon séjour dans ce domaine qui ressemble aux paysages souhaités dans mes songes d'enfant, j'emporte une leçon et un exemple.

Michelle Le NORMAND.

PENSEES

Espère le mieux; prépare le pire et prends ce qui vient.

RECETTES

PAIN QUAKER OATS

1 tasse de farine d'avoine roulée Quaker, petite 1/2 tasse de mélasse, 2 tasses d'eau bouillante, 1 cuillerée à thé de comble de sel; 1 gâteau de levain, 1 pinte farine tamisée. Versez de l'eau bouillante sur la farine, ajoutez la mélasse, le sel et le saindoux. Laissez refroidir. Ajoutez 1/2 gâteau de levain dissous dans un peu d'eau tiède et de farine. Pétrissez, laissez lever toute la nuit, roulez en pains, faites lever encore, et mettez au four.

SOUPE AUX TOMATES

Faites bouillir un os à soupe jusqu'à ce que la viande s'en détache. Retirez la viande et l'os et dégraissez. Ajoutez 1 boîte de tomates et un petit oignon piqué de 7 ou 8 têtes de clous de girofle. Assaisonnez de sel et de poivre. Faites bouillir une heure, coulez et servez.

ESCALOPE DE POMMES DE TERRE

Pelez, lavez et coupez 4 grosses pommes de terre en tranches d'un quart de pouce. Mettez-les dans une couche au fond d'une tourtière enduite de beurre, saupoudrez de sel, de poivre et de farine et piquez de beurre; répétez, puis ajoutez du lait chaud jusqu'à ce qu'on le voit à travers la couche supérieure. Laissez 1 heure 1/4 au four, ou jusqu'à ce que les pommes de terre

soient bien cuites. Flamme moyenne.

TARTE AU CITRON

1 cuillerée à table comble de féculle de maïs, 1 cuillerée à thé de beurre, 1 tasse de sucre, jus d'un gros citron, 1 petite tasse d'eau bouillante, 2 oeufs. Mélangez la féculle avec le sucre, ajoutez l'eau bouillante et faites bouillir 5 minutes. Puis ajoutez le beurre, le citron et les jaunes d'oeufs bien battus. Cuissez dans une pâte. Puis faites une meringue des blancs d'oeufs battus ferme, avec 2 cuillerées à table de sucre en poudre et 1/2 cuillerée à table de jus de citron, ou 1/4 de cuillerée à thé d'essence de citron; étendez sur la tarte, et cuisez 15 minutes sur flamme haute.



POULET A LA McDONALD

Prendre une tasse de poulet froid, coupé en pièces, trois pommes de terre bouillies, coupées en tranches d'un tiers de pouce, une truffe hachée, trois cuillerées à table de beurre, trois cuillerées à table de farine, une tasse et demie de lait bouilli, du sel et du poivre. Faire une sauce du beurre, de la farine et du lait. Ajoutez le poulet, les pommes de terre, truffe, et aussitôt chaud, assaisonnez.

CROQUETTES A L'AGNEAU

Prenez une cuillerée à table d'oignon haché fin, deux cuillerées à table de beurre, le quart d'une tasse de farine, une tasse de sauce, cubes, les deux tiers d'une tasse de pommes de terre bouillies coupées en cubes, du sel et du poivre, une cuillerée à thé de persil haché fin. Faites frire l'oignon dans le beurre pendant cinq minutes, puis enlevez-le. Au beurre ajoutez la farine et la sauce, et cuisez deux minutes. Ajoutez la viande, les pommes de terre et le sel et le poivre. Laissez bouillir jusqu'à ce que les pommes de terre et la viande aient absorbé la sauce. Ajoutez le persil et versez pour refroidir dans un plat profond. Moulez en croquettes, trempez dans les miettes, l'oeuf, puis de nouveau dans les miettes, faites rôtir et servez avec une sauce aux tomates.

GATEAU D'OR

Prenez une tasse de farine de blé d'Inde, une tasse de farine ordinaire, le quart d'une tasse de sucre, cinq cuillerées à thé de poudre à pâte, les trois quarts d'une cuillerée à thé de sel, une tasse de lait, un oeuf, deux cuillerées à table de beurre fondu. Mélangez et saisissez les ingrédients secs; ajoutez le lait, l'oeuf bien battu, le beurre; faites cuire dans un moule profond et au four chaud pendant vingt minutes.

CREME A LA GLACE AU CAFE

Prenez une pinte de crème, une tasse et demie de lait, le tiers d'une tasse de café fort, une tasse et un quart de sucre, le quart d'une cuillerée à thé de sel, le jaune de quatre oeufs.

Faites bouillir le lait avec le café, ajoutez une tasse de sucre; mélangez les jaunes d'oeufs bien battus avec le quart d'une tasse de sucre et sel; combinez les mélanges, cuisez au bain-marie jusqu'à épaississement, ajoutez une tasse de crème, et laissez reposer vingt-cinq minutes; faites refroidir, ajoutez le reste de la crème, et coulez avec une toile à fromage; faites prendre. Cette crème à la glace peut se servir avec des cerises.

RAINETTES AU CITRON

Prenez un quart de livre de beurre, une demi-livre de sucre, l'écorce râpée d'un citron, les trois quarts d'une cuillerée à table de jus de citron, le jaune de quatre oeufs, cinq onces de farine, le quart d'une cuillerée à thé de sel, le quart d'une cuillerée à thé de soda, les blancs de quatre oeufs.

Mélangez le beurre en crème, ajoutez graduellement le sucre, et continuez à battre. Puis, ajoutez l'écorce râpée, le jus de citron, les jaunes d'oeufs battus bien épais. Mélangez et saisissez le soda, le sel, la farine; ajoutez au premier mélange et battez bien. Ajoutez les blancs d'oeufs bien battus, fermes; faites cuire de vingt à vingt-cinq minutes dans de petits moules.

LES SOLISTES DE LA CHAPELLE SIXTINE

LEUR CONCERT SERA SOUS LA PRESIDENCE DE S. G. Mgr PAUL BRUCHESI.

Les professeurs Alessandro Gabrielli, Luigi Gentili, Augusto Dos Santos et Ezio Cecchini sont les meilleurs solistes de la chapelle Sixtine. Le témoignage de Mgr Lorenzo Perosi, directeur du chœur, le prouve. "Ce sont d'excellents artistes qui chantent depuis des années et des années à la chapelle Sixtine", écrit-il. Il suffirait d'ailleurs du témoignage de S. E. le cardinal Merry del Val, ancien secrétaire du pape, pour ne pas mettre en doute la qualité de ce quatuor.

MM. Gabrielli, soprano, — le seul homme qui possède une telle voix naturellement, dit-on, — Gentili, contralto, Dos Santos, basse, et Cecchini, ténor sont les chefs solistes de la chapelle Sixtine. Depuis environ dix ans, ils chantent en quatuor. C'est dire qu'ils savent merveilleusement leur art et que le concert qu'ils donneront au Monument National, le 16 septembre, sous la présidence de S. G. Mgr Bruchesi, sera un véritable régal artistique.

Nous avons donné le programme de ce concert. Comme on a pu le voir, ce programme est aussi varié que choisi. Nous y avons remarqué particulièrement avec joie une composition du grand maître Palestrina et une autre du directeur actuel du chœur, Mgr Perosi. Les autres pièces sont aussi célèbres. Elles ont, outre le mérite d'être des compositions musicales de tout premier ordre, celui d'être, du moins plusieurs, chantées à la chapelle Sixtine même. C'est donc dire que nous pourrions avoir une exacte idée de ce qu'est le chant des cérémonies présidé par Sa Sainteté le pape. Nous pourrions connaître, quelque peu du moins, la manière dont est interprété le chant sacré au Vatican. On sait que les chanteurs du célèbre chœur sont les héritiers de quinze siècles de tradition et qu'ainsi ils profitent de l'expérience de leurs prédécesseurs, expérience qui leur est transmise de génération en génération, les aînés du chœur enseignant aux plus jeunes.

L'affluence au concert de mardi prochain sera considérable et toute l'élite de la société montrealaise se rendra au Monument National, nous en avons dès maintenant les preuves par la vente des billets qui est extraordinaire. Elle est commencée depuis mercredi matin et déjà une grande partie des fauteuils a été enlevée. Nous croyons donc donner un bon conseil au public en leur disant de se hâter s'ils veulent être assurés de pouvoir assister à ce concert unique à l'événement le plus merveilleux, jusqu'à maintenant, de la saison artistique.

(Communiqué.)

AU SECRÉTARIAT DE LA LIGUE DES NATIONS

(De notre correspondant)

Québec, 12. — Le capitaine Joseph Belleau, de Québec, linguiste distingué, a été nommé par le gouvernement impérial à un poste important du secrétariat de la Ligue des Nations. Le capitaine Belleau séjournera d'abord à Washington, se rendra au siège de la Ligue des Nations à Genève, en Suisse.

Le capitaine Belleau a fait du service militaire pendant la guerre dans les Balkans, en Egypte et en Russie.

EMMANUEL FAIT DON DE SES TERRES

(Service de la Presse associée) Rome, 12. — Le premier ministre Nitti a présenté un projet de loi, aujourd'hui, par lequel le roi Emmanuel cède les terres de la couronne pour le bénéfice des soldats, et qui réduit la liste civile, de 3,000,000 de livres.

La nouvelle de cette gratification du roi a été accueillie par des acclamations. Tous les députés se sont levés et on applaudi le roi et les spectateurs qui étaient dans les galeries se sont joints à la députation.

On annonçait, le 2 septembre, que le roi d'Italie avait décidé de donner les terres de la couronne aux soldats et aux paysans pour le travail agricole national.

Les terres de la couronne d'Italie sont immenses et se trouvent dans toutes les provinces de la péninsule. La liste civile du roi était consacrée à l'administration de ces terres et pour des fins charitables.

SERVICE DE MONTREAL A SHERBROOKE

PAR LE SYSTEME DE CHEMINS DE FER DU GRAND-TRONC

Le service que fait le Système de Chemins de fer du Grand-Tronc entre Montréal et Sherbrooke offre un choix de trains commodes. Les voyageurs peuvent partir de Montréal à 8 h. 30 du matin et à 8 h. 20 du soir, tous les jours, et à 4 h. 16 de l'après-midi, tous les jours excepté le dimanche. Il y a un wagon-salon-café avec le train de 8 h. et demie du matin et un wagon-salon avec celui de 4 h. 16 de l'après-midi. Au retour le voyageur peut partir de Sherbrooke à 3 h. 15 du matin et à 3 h. du soir tous les jours, ou à 8 h. 05 du matin tous les jours sauf le dimanche. Le train de 3 h. 15 du matin a un wagon-lit pour Montréal lequel est prêt à occuper dès 10 h. du soir la veille à Sherbrooke. Le train de 3 heures de l'après-midi a un wagon-salon-café. (rév.)

BLESSE DANS UN DERAILLEMENT

(De notre correspondant)

Québec, 12. — Un jeune homme du nom de Bourque, employé du "Québec Central", a été gravement blessé à St-François de Beauce, dans le déraillement d'un petit char à gazoline qu'il conduisait.

Le char sortit de la voie et tomba en bas d'un remblai de 20 pieds avec son conducteur qui resta pris en dessous. Bourque fut retiré de la mortellement blessé et conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Son état est critique.

Y A-T-IL PRESCRIPTION?

(De notre correspondant)

Québec, 12. — Un point intéressant concernant l'application de la loi du service militaire a été soulevé, hier, en Cour de police. Deux inconnus nommés P. O'Dowd et A. Dumont, le premier de Sillery, et l'autre de Pintendre, qui ont été arrêtés ont nié leur culpabilité et leur avocat, Me Fernand Choquette, prétend que le département de la Milice n'a plus aucun recours contre eux parce que la poursuite n'a pas été intentée dans les six mois qui ont suivi l'offense. Suivant l'article 15 du code criminel les deux accusés étant inconnus depuis le mois d'août 1918.

Les draperies d'automne

une fois nettoyées ou teintes améliorent l'aspect de votre maison, et cela à peu de frais.

TOILET LAUNDRY

Company Limited
Tél. Up. 7610
"Nous nous soumettons à votre convenance"

GRANDS MAGASINS GOODWIN



Un élégant complet bleu

Pour celui qui désire un complet simple, mais d'une impeccabilité absolue, rien de tel que ce complet bleu marine en vigogne tout laine. Le tissu est de belle apparence, tout en donnant une agréable sensation de douceur confortable. Devant croisé — 2 boutons — le veston peut rester ouvert sans être trop ample. Dos ajusté, épaules ordinaires. Poches légèrement diagonales. Grands 35 à 40.

50.00

Imperméables

En tissu "Coverit" fauve, genre anglais "Raglan", c'est-à-dire ample et confortable. Les épaules et les manches doublées de soie. Poches diagonales, Collet deux usages. Paletot de pesantier moyenne, mais absolument imperméable. Grands 35 à 44.

35.00

Casquettes de toutes couleurs

Chaudes casquettes pour l'automne, la plupart en une seule pièce, en tissus croisés anglais et en "Homespun" canadiens. Aussi quelques-unes en gabardine. Il y en a certainement une parmi un tel choix pour assortir votre complet. Grands 5-8 à 7-8.

2.25 à 3.50

Cravates

A PARTIR DE .55

Le choix de cravates le plus extraordinaire en nombre et en variété. Toutes ces cravates sont d'une seule pièce, à longs bouts flottants. Nouveaux dessins et coloris.

Cannes

En bois tels que : cerisier, pommier, érable, bois de rose, bois de couleur, junc et bambou. Pomme unie ou de fantaisie. Férule en corne. Prix de

1.75 à 15.00

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.

Goodwin's
LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

FEUILLETON DU DEVOIR

L'HOTEL LE TELLEMONT

par M. MARYAN

48

(Suite)

X

Il y a des mois d'écoulés. Les saisons changent. La guerre, la terrible guerre se continue sous les soleils brûlants, sous la neige impitoyable, et encore sous les souffles tièdes d'un autre été. Le petit Mathieu parle: — c'est un gazouillement pas encore très clair, mais très joli... Il est étonnamment développé; il semble que les grandes et éribles choses qui les grandes et terribles choses qui son éclosion. Sa joie est d'aller de son petit pas ferme distribuer dans la salle des blessés des cigarettes, du chocolat, des mandarines, des gâteaux. Il cause avec eux. Il se fait comprendre et apprend leur argot. Jadis, Mathée eût frémi d'entendre ces mots étranges sur

les lèvres de son fils; mais aujourd'hui elle pense que tout est ennoblissant, ou du moins devient tolérable venant de ces pauvres êtres souffrants, et cependant toujours gais. Elle retrouve un pâle sourire quand son fils les salue d'un "Bonjour, poilu!" et fronce ses fins sourcils pour dire en forçant sa petite voix: "Les méchants Boches." Maintenant elle lui parle de son papa; la photographie de Sernin a repris depuis longtemps sa place dans les chambres du second étage. Il l'embrasse, et l'emporte en cachette, pour la montrer à ses amis.

— Moi, j'ai un papa. Peut-être il est blessé, peut-être il est au ciel. Et moi aussi j'irai tuer les vilains Boches!

Les soldats le taquinaient. — Non, tu n'iras pas à la guerre. Tu auras une belle robe rouge,

comme ceux-ci, qui te regardent...

Mais le petit Mathieu se fâche. — Non, pas robe rouge! Veux un képi et un sabre? Veux "mourir pour la patrie!"

— Et si les Boches coupent tes jolis petits pieds?

— J'aurai une jambe de bois qui fera: Pant' pan!

Le cœur de Mathée se déchirait à le voir si charmant. Certes il était son orgueil et serait sans doute sa consolation. Mais la pensée que Sernin ne le verrait peut-être jamais était trop dure. L'enfant lui apparaissait dans un nuage de tristesse. Elle trouvait à l'aimer une amertume en même temps qu'une ivresse...

XLIII

Le vert robuste de l'été habille les arbres. La campagne serait reposante, tranquille, jolie, avec ses horizons lointains de montagnes, si, inécessamment, le canon ne tonnait, tantôt loin, tantôt proche, éveillant l'angoisse, l'idée d'écroulement, la pensée des êtres humains fauchés par milliers en pleine jeunesse.

A vingt minutes de Bâle, c'est la frontière. Des fils barbelés sont tendus sur la route jadis ouverte, hospitalière, que suivaient gaiement de nombreux touristes. Les moins

dres sentiers sont gardés. Et lorsqu'un homme vêtu d'un bourgeois et portant un pic sur l'épaule s'avance à travers un petit bois, sans hâte apparente, semblant se rendre à son ouvrage, mais les yeux ardemment attachés devant lui, vers un point qu'il ne quitte pas de vue, un garde-barrière allemand surgit de derrière un bloc de rochers et lui crie de s'arrêter.

S'arrêter? L'homme mesure l'espace devant lui... Il ne sait pas au juste quelle distance il doit parcourir, il connaît seulement sa direction, mais le but doit être proche. S'arrêter sous la menace du fusil que déjà le garde épaula? Plutôt risquer la mort! Il jette son pic, fait un bond de côté, et part comme une flèche à travers les arbres.

Le coup de fusil retentit. Deux autres gardes accourent et se lancent à la poursuite du fugitif... Une course tragique... L'homme file dans le bois en zig-zag, mélangé aux arbres entre lui et les balles qui sifflent... Puis il arrive en terrain découvert... Il est touché... Il s'arrête une seconde. Mais une énergie terrible le surexcite; il bondit de nouveau, et d'une course folle, continue à devancer ceux qui le poursuivent.

désespéré, et vint tomber aux pieds d'un douanier suisse, sans dire un mot, inondant de sang la place où il gît...

Dans une ambulance... Des infirmières se tiennent près du lit où on l'a couché, inertes. Il est l'objet d'un intérêt intense, très spécial. Sur lui, aucun papier. Il a une alliance gravée de deux noms, et une médaille attestant sa foi catholique. Son type brun et fin dénote un méridional, ses mains un homme du monde. Il garde la trace d'anciennes blessures, dont l'une, à la poitrine, s'est ouverte dans sa course et dans sa fuite, il a eu la bête, et a reçu une égrégie surhumaine pour continuer à courir, ainsi blessé...

C'est un soldat, évidemment, un soldat qui s'est évadé des prisons d'Allemagne.

Il est étonné, sa vie est en danger... On le trépane. Mais il est si faible qu'on ne peut encore l'interroger, et quand il soulève sa paupière, son regard est inconscient, la pensée qui l'animait s'est égarée dans l'effroyable ébranlement qu'il a subi.

Et les bonnes infirmières se désolent. Il a une femme qui s'inquiète, et qu'elles seraient si heureuses de rassurer!

Il y a eu des discussions au sujet des noms gravés sur l'alliance. Si ce sont des prénoms, ils ne sont pas ordinaires: ils ressemblent plutôt à des noms de famille. Et le président de la Croix-Rouge reçoit la note suivante:

"Un blessé, très probablement un prisonnier évadé, habillé de vêtements civils, est soigné à l'hôpital de... Après l'opération du trépan, il est resté dans un état d'anéantissement, et n'a pas encore parlé. Son alliance porte les noms de Sernin et de Mathée. Les avez-vous dans vos listes?"

Ces renseignements furent transmis par la Croix-Rouge suisse à la Croix-Rouge française, avec une annotation:

"Aucune personne portant l'un des noms ci-dessus indiqués n'a été demandée de nouvelles à la Croix-Rouge de Genève depuis le commencement de la guerre. Son état des prénoms?"

A Paris, on jugea qu'en effet c'étaient des prénoms, et l'on compulsa les listes des soldats et des officiers au sujet desquels les familles s'étaient adressées au Comité central. Ces recherches furent vaines, et l'employé qui en avait été chargé vint en rendre compte à son chef.

— Je crois, Monsieur, dit-il, qu'il n'y a qu'à s'adresser au ministère

de la guerre. Mais comment découvrir un officier ou un soldat portant ce prénom, si c'en est un? Mathée, en ce cas, doit être le nom de sa femme.

Un général en tenue fanée, assis près du bureau, se leva brusquement.

— Mathée! De quoi parlez-vous, si je puis le demander? Mathée! Je ne pense pas qu'il y ait en France une autre femme que ma pupille à s'appeler ainsi!

— Oh! général, c'est providentiel! Le mari de votre pupille se nomme-t-il Sernin? Il s'agit très probablement d'un prisonnier évadé, très malade, soigné en Suisse... Son alliance porte les noms de Sernin et de Mathée.

— Sernin d'Yturbarram! s'écria le général d'une voix étranglée. Je le croyais mort! L'adresse, vite, que je télégraphie! Et vous allez me laisser le soin, la joie, d'annoncer à ma pupille qu'elle n'est pas veuve!

Mme d'Yturbarram! dit le comte de... avec un réel intérêt! Oh! je la connais, la pauvre femme! Si éprouvée, et si vaillante! Elle a créé dans son hôtel une ambulance modèle... Certes, général, allez lui dire... Mais, ajouta-t-il, s'interrompant, les nouvelles sont bien mauvaises... Songez que le blessé n'avait pas repris connaissance!

(A suivre)



L'impatience des amateurs est poussée à l'extrême

Le grand duel Métropole-Crescent, qui commencera au National, dimanche, passionne les amateurs de baseball — Généreux avec le Lachine dans la préliminaire.

La Ligue Indépendante est assaillie de demandes de billets pour la grande partie de détail de dimanche au National, alors que le Crescent rencontrera le Métropole à 3 heures 30. Il est facile de constater que la fièvre du baseball assiege actuellement nos "fans" et de prévoir qu'il y aura une assistance monstre, après-demain, au National.

Les deux champions des séries de la saison actuelle dans le circuit Jolivet, sont prêts à livrer bataille et chacun est confiant de l'emporter. Néanmoins, les paris se font en faveur des "Mets", mais on s'attend à ce que les partisans des "diables bleus" recouvrent tout l'argent déposé par ceux du Métropole. A tout événement, cette série, qui fait courir tout d'argent fera changer gros d'argent de mains en mains.

La partie de dimanche prochain a été placée sous les auspices des employés municipaux, et il est à espérer que toutes les catégories d'employés de Concordia envieront de gros contingents au National, après-demain. Son Honneur le maire Martin, conseiller législatif, a accepté

de lancer la première balle de la seconde partie, à 3 heures 30, tandis que le notaire Ernest Décar, président de la Commission administrative, a accepté de lancer la première balle de la partie d'exhibition entre le Lachine et le Royal-Canadien, à 1 heure 30. C'est donc dire qu'il y aura un bel élite au National, dimanche. Une loge sera décorée avec l'écusson de la ville et toute drapée d'oriflammes et de pavillons.

Outre la grande attraction du premier duel Métropole-Crescent, les amateurs apprendront avec plaisir le retour d'Adrien Généreux dans l'Indépendante. Généreux lancera pour le Lachine. On nous prie d'annoncer que la première partie sera arrêtée à 3 heures 15 pour permettre à la finale de commencer à 3 heures 30 précises. Les accessoires de la matinée de gala de dimanche sont gracieusement fournis par la maison Laurin & Laurin. Les présidents des quatre clubs et MM. James Smith et L. P. Durocher seront les membres du comité de réception, de sorte que tout marchera rondement.

La route de demain au terrain du National

La rencontre National-Ottawa soulève un vif intérêt chez les fervents du sport national canadien — Les arbitres sont nommés.

La route entre le National et le club Ottawa soulève un vif intérêt et chacun prévoit que la lutte sera chaude, vu que le National est résolu à se surpasser afin d'écraser le club Ottawa. Le National a déjà battu les gens de la capitale trois fois, mais samedi, il veut faire mieux encore il veut leur administrer une écrasante défaite. Les joueurs du National ne peuvent oublier les fanfaronnades de Schultz et s'ils pouvaient battre l'Ottawa par 40 à 0, ils le feraient. Et si Schultz a des velléités de faire autre chose que de jouer à la crosse, il sera promptement mis à la raison. Les joueurs du National ne toléreront pas un seul instant ses brava-

vades ni ses défis. Il devra se conduire bien sagement.

Le National se prépare ferme à cette lutte et les jeunes qui se sont si fort distingués cette saison se montrent de nouveau en évidence. Il sera intéressant de voir le travail de Dossault au champ et celui de Vincent, comme intérieur. Ces deux joueurs sont deux futures étoiles. Ce sont deux joueurs très effectifs doués d'un excellent jugement et sur lesquels le National peut compter. Avant un an, ces deux hommes seront considérés comme deux des plus brillants joueurs de la ligue. Les amateurs pourront suivre leur jeu de près samedi. Les arbitres seront Roddy Finlayson et Desse Brown.

Le maire Martin sera au Monument National

Le maire de Montréal lèvera le premier poids lundi soir — Matyssek donnera du fil à retordre à Cabana.

Comme nous l'avons déjà annoncé une invitation a été lancée à l'honorable Médéric Martin pour la rencontre de lundi soir prochain au Monument National entre Wilfrid Cabana et Antone Matyssek, et ce matin le promoteur de ce match a reçu une lettre du maire de Montréal lui annonçant qu'il acceptait avec plaisir d'être présent à la rencontre entre ces deux Hercules et qu'il lèverait le premier poids. Le maire Martin est un fervent des sports et ne perd jamais l'occasion d'encourager nos athlètes. Il sera donc au Monument National lundi soir et occupera une loge mise spécialement à sa disposition. Cabana n'est pas encore assuré de la victoire, loin de là, car nous croyons sincèrement

qu'il devra se surpasser pour vaincre l'athlète de Baltimore. Le champion des Etats-Unis est un jeune homme doué d'une force surprenante et les performances qu'il a déjà accomplies le placent au premier rang. Matyssek a déjà fait un dévissé de 283 livres et il pousse au bout de ses deux bras 290 livres. Sur le lever en pontant il promet d'épater tous les amateurs qui seront présents lundi soir et il excelle aussi sur le tour des reins.

Quoi qu'il arrive, la rencontre de lundi soir sera sûrement très intéressante et contestée et tous les fervents du sport des poids et halteres devraient se rendre au Monument National pour voir ces deux samsons à l'oeuvre.

Deux parties demain et deux dimanche

La Ligue de la Cité a un programme très chargé — Le Fraser Brace et le Saint-Arsène se livreront une grande lutte samedi.

Les amateurs de baseball peuvent s'attendre à voir d'intéressantes parties samedi et dimanche au terrain des Shamrocks. La Ligue de la Cité a en effet mis à l'affiche deux programmes qui promettent des sensations. Les amateurs de sport qui ont vu dimanche dernier Pilon faire un trois buts qui a donné la partie au Lachine, ceux qui ont vu Vallière saisir la balle au fin fond du champ après de longues courses, ceux qui ont vu Crevier arrêter avec une adresse consommée les balles de Bowman et lancer au premier but, ceux qui ont vu Wingo aller saisir un foul ball au milieu de la foule des spectateurs après une longue course, tous ceux qui ont vu ces exploits et beaucoup d'autres, voudront retourner samedi et dimanche au terrain des Shamrocks pour revoir les joueurs à l'oeuvre. Le programme est le suivant :

Samedi, 13 septembre
Lachine vs Saint-Henri.
Fraser Brace vs Saint-Arsène.
Dimanche, 14 septembre
Indiens vs Lachine.
Saint-Henri vs Fraser Brace.
Le même jour, le Saint-Arsène n'ayant pas de partie de ligue ira jouer à Granby.

Capistrand et Guillaume seront tout probablement les deux lanceurs adversaires dans la première partie de samedi. Habituellement secondé par Fortin, Guillaume jouera certainement une grande partie pour le Saint-Henri. Le Lachine a toutefois l'ambition de triompher et la lutte sera serrée. La partie entre le Fraser Brace et le Saint-Arsène devrait être un spectacle sensationnel.

Les parties de dimanche sont aussi d'un intérêt exceptionnel.

Gauthier et Sturgeon seront les arbitres samedi.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A Pittsburgh:
Première partie
Philadelphie. 000000010-1 6 5
Pittsburg. 30100012x-7 16 0
Ames, Cheney et Traggors; Cooper et Lee, Schmidt.

Deuxième partie
Peiladelphie. 000200000-2 5 2
Pittsburg. 00501001x-7 13 0
Meadofs et Adams; Hamilton et Schmidt.

A Chicago:
New-York. 000400300-7 10 0
Chicago. 000030000-3 5 0
Benton et Snyder; Alexander, Martin et Killifer.

A St-Louis:
Brooklyn. 010001010-3 10 3
St-Louis. 02002000x-4 11 2
Cadore et Krueger; Schupp et Clemons, Dillhoefer.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cincinnati	87	40	685
New-York	78	46	629
Chicago	65	59	524
Pittsburg	65	61	516
Brooklyn	60	65	480
Boston	50	71	413
St-Louis	47	75	385
Philadelphie	44	79	358

LIGUE AMERICAINE

A New-York:
Cleveland. 100000000-1 6 2
New-York. 01010000x-2 4 0
Bagby et O'Neill; Shawkey et Ruel.

A Boston:
Première partie
St-Louis. 000000000-0 8 4
Boston. 10002001x-4 10 0
Lefield, Wright et Severid; Pennock et Schang.

Deuxième partie
St-Louis. 000000000-0 6 2
Boston. 15000000x-6 5 0
Mapel, Wright et Severid; Collins, Russell et Walters.

A Washington:
Première partie
Chicago. 003000000-3 4 0
Washington. 31000000x-4 9 1
Kerr et Schaik; Shaw et Gharlity.

Deuxième partie
Chicago. 010000021-5 8 0
Washington. 000000000-0 2 2
Williams et Lynn; Zachary, Gill et Picinich.

A Philadelphie:
Detroit. 200010000-3 8 2
Philadelphie. 002000000-2 8 4
Ehmke et Ainsmith; Hasty et Perkins.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Chicago	81	45	643
Cleveland	73	52	584
Detroit	72	54	571
New-York	67	56	545
St-Louis	64	62	508
Boston	62	62	500
Washington	48	79	378
Philadelphie	34	91	272

LIGUE INTERNATIONALE

A Rochester:
Rochester. 000000001-1 5 2
Binghamton. 00000123x-6 12 1
Clifford et Gray; Martin et Smit.

A Newark:
La Joute Reading-Newark a été remise à cause de la pluie.

Note — Ce sont les deux seules joutes qui étaient cédées pour jeudi.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Baltimore	97	46	678
Toronto	90	56	616
Buffalo	80	64	556
Binghamton	73	69	514
Newark	69	79	466
Rochester	64	83	435
Jersey City	54	89	378
Reading	50	91	355

DEMAIN ET DIMANCHE AU MONT-ROYAL

Un montant de dix mille dollars sera distribué en prix aux vainqueurs des courses d'auto de samedi et dimanche à la piste Mont-Royal, Saint-Laurent. Ce fait joint à cet autre que le programme renferme une course de 50 milles ouverte à tout venant, pour le championnat du Canada, démontre à l'évidence que les courses de Mont-Royal seront de beaucoup les plus importantes du genre disputées à Montréal. Avec un phreil montant en prix et des chauffeurs comme Gaston, Chevrolet, Ira Vail, Joe Thomas et Joe Boyer pour se disputer la victoire, l'on peut s'attendre à voir de la grande vitesse samedi et dimanche, lorsque ces rois du volant se rencontreront au champ de courses de Saint-Laurent. Le public a déjà vu Gaston Chevrolet et Joe Boyer à l'oeuvre, et il est impatient de voir Vail et Thomas qui sont deux étoiles de la piste.

Samedi, nous verrons entre autres épreuves une course de 25 milles, et dimanche, une autre de 50 milles. Ce sont là des épreuves sérieuses qui démontreront l'adresse et le jugement des chauffeurs et la valeur de leurs machines. Une course de 50 milles sur une piste d'un mille permettra aux concurrents de faire de la grande vitesse et tout probablement d'établir de nouveaux records canadiens. Les chauffeurs que nous verrons à l'oeuvre à la piste Mont-Royal sont tous inscrits pour la grande course de Sheephead Bay qui aura lieu une semaine plus tard, et qui sera l'événement par excellence de la saison dans l'état de New-York.

C'est demain et dimanche qu'aura lieu à la piste Mont-Royal les grandes courses d'auto auxquelles prendront part Gaston Chevrolet, Joe Boyer, Joe Thomas, Ira Vail et d'autres fameux chauffeurs américains. La principale épreuve sera une course de 25 milles, soit 25 tours de piste. Dimanche, les mêmes courses se disputeront de nouveau la victoire dans une série d'épreuves dont la plus importante sera une course de 50 milles pour le championnat du Canada. Cette course est ouverte à tout venant et devrait réunir de nombreux partants, car il n'y a aucun doute que plusieurs chauffeurs locaux voudront disputer la palme aux Américains.

COURSES D'AUTO AU MONT ROYAL

La navigation

Monique, d'Ormstown, A. Nadon. A bord de l'Adriatic; le caporal O. C. Cadieux, de Quyon, Qué., le sergent A. Caron, 865^e est, rue Ste-Catherine, G. E. Giguère, le sergent A. E. Phaneuf, de Farnham, Qué.

LA NAVIGATION DEUX PORTS FAVORISÉS

LA MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN MAINTIENDRA UNE GRANDE ACTIVITE A HALIFAX ET A SAINT-JEAN CET HIVER. — TRENTE-DEUX NAVIRES Y ACCOSTERONT.

Il est probable que la marine marchande du gouvernement canadien tiendra occupés tout l'hiver les deux ports d'Halifax et de Saint-Jean. Trente-deux navires du gouvernement y accosteront. Le détail des derniers arrangements sera complété par l'arrivée des directeurs de la marine marchande canadienne qui ont aussitôt monté dans l'Express maritime pour descendre à Saint-Jean et à Halifax. Ce groupe comprend: C. A. Hays, vice-président; A. P. Weldon, géant adjoint du transport du fret; D. O. Wood, géant du transport du fret étranger; R. B. Teakle, géant général de la C. G. M. M., et J. Tait, ingénieur mécanicien.

Une grande activité régnera l'hiver prochain aux ports de Saint-Jean et d'Halifax, a dit M. Woods, comme nous ne nous servirons pour le commerce canadien que de ports canadiens. Nous aurons là de 26 à 30 cargos de 3,600 tonnes à 8,100, qui n'ont jamais servi auparavant dans la marine marchande canadienne. On doit donc à leur trouver de l'espace aux succursales d'Halifax. Ils iront à Liverpool, à Londres, à Glasgow, à Avonmouth, à Buenos Ayres, aux Antilles, à Cuba, à Terre-Neuve. Quelques-uns des cargos feront le service entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le navire à le commencer sera le Canadian Raider, 5,100 tonnes. Aussitôt que les vaisseaux auront été terminés aux chantiers maritimes de Vancouver, le service sera mené.

Le "Saturnia", de la ligne Anchor Donaldson, a été signé hier soir, à 250 milles à l'est du détroit de Belle-Isle. Comme il transporte un grand nombre de soldats de Terre-Neuve, on ne sait s'ils débarqueront à St-Jean ou bien à Halifax. Le "Saturnia" doit arriver ici le 15 ou le 16, avec des officiers canadiens, de simples soldats, suivis de leur petite famille.

Le "Canada", de la ligne White Star Dominion, arrivera à Québec ce soir, à Montréal demain. La liste de bord contient les noms de 195 civils, 61 parents de soldats, 41 officiers, en première et seconde classe, 281 militaires et 102 parents de soldats en troisième. Ces derniers débarqueront à Québec. L'Adriatic, qui a quitté Halifax hier matin, arrivera à New-York demain matin. Le "Gedric" est entré dans le port d'Halifax hier soir, avec un certain nombre de militaires. Le "Meganic" ne quittera Liverpool que le 15, au lieu du 12 septembre. Son départ de Montréal sera remis au 30 septembre.

Aucun navire n'est arrivé ici hier.

DEPARTS

Le "Ringhorn", parti pour New-York, le "Marie Z. Michalinos", parti hier après-midi, pour se rendre en Grèce avec une forte cargaison de grain.

Le "Ramore Head" arrivera ici dimanche pour prendre une cargaison à destination de Dublin. Le "Clan Skene", de la ligne Houston, est attendu au port, samedi. Il appareillera plus tard pour Montevideo, Bahia Blanca et Buenos-Ayres. Départs ce matin du "Lake Ellenorah" pour Rotterdam, et samedi du "Lake Farragut" pour Londres.

Vingt-quatre officiers et 69 soldats sont revenus au Canada, la semaine dernière. De ce nombre 15 officiers et 21 simples soldats sont arrivés à Québec et à Montréal sur le Minnedosa, un groupe de 11 officiers et 44 soldats est débarqué mercredi à Halifax de l'Adriatic. Ces derniers ont été dénombrés à Halifax même. Officiers et soldats descendront ce soir à la gare Bonaventure.

Voici quelques noms de ceux qui ont fait la traversée sur le Minnedosa et l'Adriatic: à bord du premier, nous avons: le brigadier général H. S. Birkett, le lieutenant J. A. Blanchard, de Moncton, N.-B.; les soldats C. Desjardins, de Saint-Anicet, Qué., J. E. A. Paquette, J. Laramée, de Woonsocket, W. Migneault, de Huntsville, Qué., C. J.

JOLIETTE VA VOIR COURIR DES AÉROPLANES

Joliette, 12. — Un riche syndicat, ayant acheté le terrain des amusements de notre coquette cité, il est à élaborer un vaste programme d'attractions sportives pour les 26 et 27 septembre, qui feront époque dans nos annales. On verra à l'oeuvre des chevaux, réputés les meilleurs dans la province, des chevaux, qui ont fait le tour des expositions régionales et qui ont remporté les premières bourses la où ils ont passé. Les expositions étant alors terminées, les propriétaires seront heureux de les diriger sur Joliette où ils pourront récolter \$2,000 en bourses.

Mais, l'innovation de ces prochaines fêtes, qui auront lieu un vendredi et un samedi, consistera dans l'inscription au programme de courses en aéroplanes, qui seront dirigés par la première fois en Canada pour exécuter leurs dangereuses et cyniques performances à travers les espaces. Les organisateurs, qui sont des gens hautement cotés, ici, n'ont rien épargné pour amener ces machines à Joliette et les faire prendre part à des courses, qui exciteront les sens de ceux qui en seront témoins.

Ce programme, bien que tracé dans ses grandes lignes, reste encore incomplet, et nous le publierons dans quelques jours plus intégralement. On verra alors qu'il renferme des attractions vraiment uniques en leur genre, et qui méritent l'encouragement des vrais amateurs de sport.

Monique, d'Ormstown, A. Nadon. A bord de l'Adriatic; le caporal O. C. Cadieux, de Quyon, Qué., le sergent A. Caron, 865^e est, rue Ste-Catherine, G. E. Giguère, le sergent A. E. Phaneuf, de Farnham, Qué.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE-CANADIEN

MONTREAL-PORTLAND, Me. SERVICES DIRECTS DE WAGONS-LITS ET DE WAGONS-SALONS

Le service direct de wagon-lit entre Montréal et Portland, Me., par le chemin de fer du Pacifique Canadien, sera discontinué après le voyage de Montréal, à 8 h. 10 du soir, le 12 septembre et celui de Portland, Me., à 6 h. 40 du soir, le 13 septembre.

Le service de wagon-salon sera interrompu après le voyage de Portland, à 8 h. 40 du matin, le 27 septembre et de Montréal à 9 h. 25 du matin, le 29 septembre.

Jusqu'aux dates de fermeture de ces services, celui de wagon-lit sera fait tous les jours, et celui de wagon-salon tous les jours sauf le dimanche.

(rec.)

Montréal, 10 septembre 1915.

L. A. BEDARD.

NOUVEAU SERVICE

MONTREAL — HAVRE — FRANCE

LA COMPAGNIE CANADIENNE TRANSATLANTIQUE

Prochains départs, le "California", vers le 1er octobre, le "Hudson", le 15 octobre.

Seconde classe, \$100 et \$115. Troisième classe, \$80.

Quatrième classe, \$70.

Nous procurons passeports pour la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, etc.

Billets et renseignements obtenus aux

AGENCES DE VOYAGES JULES HONE

9 BOULEVARD ST-LAURENT MONTREAL

Téléphones Main 2605, Main 3929, Main 4097.

EXPOSITION DE BAGOT

Cette exposition aura lieu à St-Liboire, les 23 et 24 septembre courant.

Messieurs les Directeurs sont à en faire les derniers préparatifs.

Une salle à manger spacieuse a été érigée sur le terrain, avec des stalles pour la vente des rafraîchissements.

Le deuxième jour, si le temps le permet, il y aura concert par la Philharmonie de St-Hyacinthe, et divers amusements. Le public est invité.

LA DIRECTION.

3 "LEADERS" LES BIERES PORTERS ET EXtrait de Malt DOW

The National Breweries Limited, Montreal.

AVIS

Avis est donné aux créanciers de feu James Kelly de produire leurs réclamations assermentées sous quinze jours de cette date, entre les mains de L. A. Bédard, curateur nommé le 8 septembre courant, au Palais de Justice, chambre No 31.

Montréal, 10 septembre 1915.

L. A. BEDARD.

LOEW'S PAULINE FREDERICK dans "THE PEACE OF ROARING RIVER" Une histoire séduisante "TREATING 'EM ROUGH" Sujet à rire

Vendredi 12 septembre LES CHIENS DE MERIANS Le plus gracieux et le plus amusant de tous les actes — 40 chiens y prennent part.

Autres attractions

Rep. continues: 1 à 11 h. du soir. Après-midi: 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100, 105, 110, 115, 120, 125, 130, 135, 140, 145, 150, 155, 160, 165, 170, 175, 180, 185, 190, 195, 200, 205, 210, 215, 220, 225, 230, 235, 240, 245, 250, 255, 260, 265, 270, 275, 280, 285, 290, 295, 300, 305, 310, 315, 320, 325, 330, 335, 340, 345, 350, 355, 360, 365, 370, 375, 380, 385, 390, 395, 400, 405, 410, 415, 420, 425, 430, 435, 440, 445, 450, 455, 460, 465, 470, 475, 480, 485, 490, 495, 500, 505, 510, 515, 520, 525, 530, 535, 540, 545, 550, 555, 560, 565, 570, 575, 580, 585, 590, 595, 600, 605, 610, 615, 620, 625, 630, 635, 640, 645, 650, 655, 660, 665, 670, 675, 680, 685, 690, 695, 700, 705, 710, 715, 720, 725, 730, 735, 740, 745, 750, 755, 760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800, 805, 810, 815, 820, 825, 830, 835, 840, 845, 850, 855, 860, 865, 870, 875, 880, 885, 890, 895, 900, 905, 910, 915, 920, 925, 930, 935, 940, 945, 950, 955, 960, 965, 970, 975, 980, 985, 990, 995, 1000, 1005, 1010, 1015, 1020, 1025, 1030, 1035, 1040, 1045, 1050, 1055, 1060, 1065, 1070, 1075, 1080, 1085, 1090, 1095, 1100, 1105, 1110, 1115, 1120, 1125, 1130, 1135, 1140, 1145, 1150, 1155, 1160, 1165, 1170, 1175, 1180, 1185, 1190, 1195, 1200, 1205, 1210, 1215, 1220, 1225, 1230, 1235, 1240, 1245, 1250, 1255, 1260, 1265, 1270, 1275, 1280, 1285, 1290, 1295, 1300, 1305, 1310, 1315, 1320, 1325, 1330, 1335, 1340, 1345, 1350, 1355, 1360, 1365, 1370, 1375, 1380, 1385, 1390, 1395, 1400, 1405, 1410, 1415, 1420, 1425, 1430, 1435, 1440, 1445, 1450, 1455, 1460, 1465, 1470, 1475, 1480, 1485, 1490, 1495, 1500, 1505, 1510, 1515, 1520, 1525, 1530, 1535, 1540, 1545, 1550, 1555, 1560, 1565, 1570, 1575, 1580, 1585, 1590, 1595, 1600, 1605, 1610, 1615, 1620, 1625, 1630, 1635, 1640, 1645, 1650, 1655, 1660, 1665, 1670, 1675, 1680, 1685, 1690, 1695, 1700, 1705, 1710, 1715, 1720, 1725, 1730, 1735, 1740, 1745, 1750, 1755, 1760, 1765, 1770, 1775, 1780, 1785, 1790, 1795, 1800, 1805, 1810, 1815, 1820, 1825, 1830, 1835, 1840, 1845, 1850, 1855, 1860, 1865, 1870, 1875, 1880, 1885, 1890, 1895, 1900, 1905, 1910, 1915, 1920, 1925, 1930, 1935, 1940, 1945, 1950, 1955, 1960, 1965, 1970, 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005, 2010, 2015, 2020, 2025, 2030, 2035, 2040, 2045, 2050, 2055, 2060, 2065, 2070, 2075, 2080, 2085, 2090, 2095, 2100, 2105, 2110, 2115, 2120, 2125, 2130, 2135, 2140, 2145, 2150, 2155, 2160, 2165, 2170, 2175, 2180, 2185, 2190, 2195, 2200, 2205, 2210, 2215, 2220, 2225, 2230, 2235, 2240, 2245, 2250, 2255, 2260, 2265, 2270, 2275, 2280, 2285, 2290, 2295, 2300, 2305, 2310, 2315, 2320, 2325, 2330, 2335, 2340, 2345, 2350, 2355, 2360, 2365, 2370, 2375, 2380, 2385, 2390, 2395, 2400, 2405, 2410, 2415, 2420, 2425, 2430, 2435, 2440, 2445, 2450, 2455, 2460, 2465, 2470, 2475, 2480, 2485, 2490, 2495, 2500, 2505, 2510, 2515, 2520, 2525, 2530, 2535, 2540, 2545, 2550, 2555, 2560, 2565, 2570, 2575, 2580, 2585, 2590, 2595, 2600, 2605, 2610, 2615, 2620, 2625, 2630, 2635, 2640, 2645, 2650, 2655, 2660, 2665, 2670, 2675, 2680, 2685, 2690, 2695, 2700, 2705, 2710, 2715, 2720, 2725, 2730, 2735, 2740, 2745, 2750, 2755, 2760, 2765, 2770, 2775, 2780, 2785, 2790, 2795, 2800, 2805, 2810, 2815, 2820, 2825, 2830, 2835, 2840, 2845, 2850, 2855, 2860, 2865, 2870, 2875, 2880, 2885, 2890, 2895, 2900, 2905, 2910, 2915, 2920, 2925, 29

L'ANGLETERRE

EVACUATION DEFINITIVE

CHURCHILL DECLARE QUE LA DECISION DE RETIRER LES TROUPES ANGLAISES DE RUSSIE EST IRREVOCABLE. — POURQUOI L'OPERATION FUT RETARDEE. — POUR PROTEGER LES RUSSSES ALLIES.

(Service de la Presse associée)
Londres, 12. — Winston Churchill, secrétaire de la guerre, a nié dans une déclaration faite hier qu'il y ait eu changement dans la politique anglaise pour l'évacuation du nord de la Russie. L'évacuation a cependant été retardée à cause de la nécessité de transporter beaucoup de Russes qui sont en danger de mort aussi bien que des femmes et des enfants. M. Churchill admet qu'il sera impossible d'opérer la jonction avec les troupes de l'amiral Kolchak avant l'hiver. Il nie l'emploi des troupes anglaises et que le gouvernement ait accepté la responsabilité des opérations contre Pétrograd. La déclaration du secrétaire de la guerre a été lancée à la suite de critiques et d'affirmations au sujet de la politique du gouvernement en Russie du nord. Il a déclaré que les décisions qui ont motivé cette politique sont irrévocables. Le général sir Henry S. Rawlinson a un pouvoir discrétionnaire pour décider du temps et du mode d'évacuation.

Le secrétaire a insisté sur les difficultés de cette évacuation. Il faut que les Anglais protègent des milliers de Russes compromis par l'aide donnée aux Anglais et qui se trouveraient exposés à la vengeance des bolcheviki. Or la vie de ces Russes est maintenant en péril. L'évacuation laisse prévoir que l'union des troupes avec celles de l'amiral Kolchak se fera en mai. Le général Ironside a été averti : il doit préparer cette union de troupes de la Russie du nord avec les soldats de Kolchak. Le cabinet a approuvé ce plan, et s'il avait été possible de le mettre à exécution, les troupes anglaises se seraient retirées. Ce n'est pas la faute des Anglais, dit Churchill, si le plan n'a point réussi. Ils étaient prêts à avancer le long de la Dvina jusqu'à Kolchak avec des troupes telles qu'auraient détruit la flottille qui avait la base. Mais au lieu d'avancer, les armées de Kolchak se sont retirées cent milles à l'est et il ne reste plus d'espoir d'opérer une jonction, avant l'hiver. De ce fait, naît la nécessité d'envoyer des renforts anglo-français.

Faisant allusion aux rapports concernant les fronts de la Baltique et de Pétrograd, M. Churchill a commenté les rumeurs des attaques projetées par les Etats de la Baltique et il a ajouté qu'aucun soldat anglais ne combat dans cette région et que le gouvernement n'a jamais voulu assumer la responsabilité de ces opérations. On a donné aux gouvernements de ces Etats des munitions, des armes et des directions. Nous leur avons laissé entendre, dit M. Churchill, que nous ne pouvions participer à cette tentative. Pourtant la marine anglaise a empêché la flotte bolchevique de faire des incursions dans les ports de la Baltique. Le secrétaire a terminé en montrant deux sérieux dangers pour les Alliés, d'abord le bouleversement des petits Etats de la Baltique par les bolcheviki, qui y semeraient la ruine et l'anarchie ; ensuite, le secours allemand à ces Etats et en conséquence l'établissement de l'influence allemande sur la Baltique et finalement sur toute la Russie. Il a ajouté : « Les ressources de ces pays ne peuvent nous aider à éviter ces dangers, mais cette question est à l'étude devant la conférence et ils ne peuvent être résolus que par les Alliés victorieux et agissant de concert. »

LE R-33 DE RETOUR

(Service de la Presse associée)
Londres, 12. — Le dirigeable R-33 qui était parti de Pulham, mercredi soir, pour faire une envolée au-dessus du continent européen, est revenu en Angleterre, hier soir, après avoir survolé la Hollande et les champs de batailles belges et français.



Vient de paraître :

L'Action française

Livraison d'août

Sommaire :

Jérôme — Adolphe Chénou, par le chanoine Emile Charré.

La mère des Le Moyne, Marie-Claire Daveluy.

Question de pédagogie : L'enseignement des français, Adolphe Dugre, S. J.

A travers la vie courante, Pierre Houlier.

Journaux, livres et revues : Charles Gill, Pabbé Olivier Maurault ; la naissance d'une race, Léon-Paul Desrosiers, etc.

La vie de l'Action française, Jean Beauchemin.

Notre concours — Tribune de nos lecteurs : L'Action française et les collèges, Gérard Tremblay.

Porte documentaire : En Saskatchewan ; l'influence du nombre, J.-Albert Folsy.

10 sous — \$1.00 par année

Spécimen sur demande

L'Action française

Service de librairie

Imm. La Sauvegarde

Montréal

L'AFFAIRE DE GUELPH

Une verte réprimande

L'avocat Ferguson se fait tancer par le juge, pour avoir dit qu'il n'ajoutait pas foi au témoignage du Père Hingston — Chercheurs crédules désempoientés — Les acolytes de MacAulay voulaient voir les chaînes des novices et craignaient de s'empoisonner en buvant du chocolat.

Ottawa, 11. — Tout l'intérêt de la séance d'aujourd'hui de l'enquête sur le raid du noviciat de Guelph s'est concentré dans les quinze dernières minutes de l'après-midi, alors que M. T. J. Ferguson, avocat du R. P. Kennedy Palmer qui a porté l'accusation, a commencé le contre-interrogatoire du capitaine Hingston, S. J., aumônier militaire.

Le P. Hingston était l'hôte du noviciat, la nuit du raid, et ce fut entre lui et le capitaine MacAulay que la principale discussion s'éleva quant à l'autorisation de l'officier de faire des perquisitions dans le noviciat. On sait que le capitaine MacAulay refusa de lui faire voir l'écrit qui lui conférait ce droit de recherches.

C'est aussi le Père Hingston qui, en collaboration avec le Père Bourque, recteur et maître des novices, écrivit cette lettre de protestation qui fut envoyée aux quartiers généraux de la milice et qui fit la base de l'enquête tenue par le colonel Godson-Godson, et força ce dernier à présenter ses excuses aux Jésuites de cette institution sur la façon dont les choses s'étaient passées lors du raid conduit par le capitaine MacAulay.

Le Père Hingston fut appelé pour rendre témoignage vers la fin de l'après-midi.

M. Ferguson lui demanda si le capitaine MacAulay avait commencé à écrire les noms qui se trouvaient sur la liste dans le corridor d'entrée. Le Père Hingston, interrogé directement, avant cela, avait dit que cette liste en question n'était pas une liste complète des pensionnaires de l'institution, mais simplement les noms de ceux qui devaient prendre part à une neuveine de communion.

Le Père Hingston. — Il commençait.

M. Ferguson. — Répondez à ma question. A-t-il écrit quelques-uns de ces noms ?

Le Père Hingston. — Il avait son carnet et son crayon.

M. Ferguson. — Mais a-t-il écrit ? M. Geoffrion. — Permettez au témoin de répondre.

M. Ferguson. — Je procède à ma façon.

A ce moment, M. le juge Middleton interrompit et dit qu'il devait être permis au témoin de répondre.

M. Ferguson, après avoir dit qu'il défierait la demande du président du tribunal, a fait remarquer qu'il procéderait de cette façon, parce que, dit-il, « j'interroge un témoin que je ne crois pas véridique. »

VERTE REPRIMANDE

A ce moment, M. le juge Middleton réprimanda verbalement l'avocat et ajouta :

« Vous l'interrogez selon les règles de la preuve et selon la décision du tribunal. »

Alors le Père Hingston dit que le capitaine MacAulay avait son carnet et son crayon, prêt à inscrire les noms, quand il lui fit remarquer que la liste n'était pas complète. Alors, le capitaine n'alla pas plus loin.

Passant à la lettre de protestation envoyée du noviciat au ministère de la Milice, M. Ferguson lut des parties de la lettre dans laquelle on qualifiait la conduite du capitaine MacAulay « comme allant de pair avec la crédulité désempoientée des chercheurs qui, après avoir fouillé les alcôves et les latrines, n'ont trouvé que des choses ordinaires et simples, alors qu'ils s'attendaient à dévoiler des mystères. »

« Avez-vous écrit cela ? »

« Oui, en collaboration avec le Père Bourque. »

« Pourquoi avez-vous écrit qu'ils fouillaient dans les alcôves ? »

« Parce qu'on m'a dit qu'ils l'avaient fait. Je n'étais pas là quand ils montèrent avec les trois garçons qu'ils avaient arrêtés, pour aller chercher leurs hardes. Le terme de crédulité désempoientée a été employé pour exprimer une conclusion tirée d'un fait. Quand j'offris du chocolat aux soldats qui étaient au réfectoire, un des trois, le sergent, refusa de goûter d'un homme qui pensait devoir s'empoisonner. Il a répondu qu'il ne prendrait qu'un verre d'eau. Plus tard, quand il vit les novices prendre leur tasse de chocolat, il en prit aussi. C'est là qu'il fit preuve de crédulité désempoientée, et vous les avez personnellement. »

Quand les perquisitions montèrent avec les trois jeunes gens arrêtés pour aller chercher leurs vêtements, d'entre eux demanda aux trois novices : — Où sont les chaînes ? — Quelles chaînes ? — Mais les chaînes avec lesquelles on vous attache, la nuit. — Il n'y a pas de chaînes. — Quoi ? s'exclama le sergent étonné, voulez-vous dire qu'il vous laissent libres d'aller et venir où vous voulez ?

« Voilà ce que j'appelle des choses ordinaires et simples là où ils croyaient dévoiler des mystères effrayants conclut le Père Hingston. »

Et, gardant la parole, le témoin a dit que le Père Bourque avait protesté parce qu'il pensait que les perquisitions étaient illégales et outrageantes, opinion que le témoin a soutenue.

« Avez-vous dit au capitaine MacAulay : « Il y a quelqu'un qui va se mettre dans des difficultés à cause de cela ? »

« Oui, le trouble était que le capitaine MacAulay agissait illégalement et outrageusement. Illégalement, parce qu'il n'a pas voulu montrer l'autorisation écrite qui légitimait sa présence ; outrageusement, à cause de l'heure de sa visite, du nombre des soldats qu'il amena avec lui pour faire le corridor autour de la maison et du déploiement de la force. »

Sir Sam Hughes demanda qui avait autorisé de P. Hingston à interroger le capitaine MacAulay sur le droit d'entrer au noviciat et de faire des perquisitions, et le témoin répondit que le P. Bourque lui avait demandé de recevoir les visiteurs et de leur parler.

L'enquête a été ajournée à vendredi matin. M. Geoffrion a déclaré que le P. Bourque est le seul témoin à entendre.

SEANCE DU MATIN

M. Ferguson a terminé le contre-interrogatoire du colonel Godson-Godson, ce matin, à la reprise de l'audience.

Le témoin a dit qu'il avait reçu les instructions de l'adjudant-général de retirer les documents en question de la filière du major Hirsch.

L'adjudant aurait dit au témoin : « Il me faut ces lettres, si vous ne les avez pas, allez les chercher. » Il n'est que naturel que le major Hirsch ait été surpris lorsqu'il s'est aperçu que des pièces manquaient à son dossier.

M. Ferguson. — Est-ce que ces lettres contenaient l'autorisation pour le major Hirsch de faire le raid à Guelph ?

« Oui. »

« Pourquoi ne lui en avez-vous pas parlé ? »

« Il n'était pas présent alors. »

« Pour agir d'une façon honnête, n'auriez-vous pas dû laisser une note à la place des lettres dans le dossier, avertissant le major Hirsch que vous aviez enlevé des pièces ? »

« Je n'ai pas songé à la chose alors. Si j'y avais pensé, je l'aurais fait volontiers. »

« Au sujet de votre conversation avec le Père Bourque et les autres, n'avez-vous pas parlé des six remarques faites dans le rapport du capitaine MacAulay au sujet de l'admission des jeunes gens au noviciat, ou des conditions de leur séjour ? »

« Nous n'avons pas parlé de cela. »

« Que pensez-vous du rapport du capitaine ? »

RAPPORT PARFAIT

« A mon avis, le rapport du capitaine MacAulay était, en substance, parfait. »

Le témoin croit que le capitaine MacAulay n'a pas forcé l'entrée du noviciat.

Mais au sujet de la conduite de MacAulay, le témoin lui reproche de s'être rendu au noviciat en habits civils et d'avoir manqué de tact et de discrétion.

Repondant à sir Sam Hughes, le témoin a dit qu'il pensait avoir dans ses papiers le memorandum signé « S.C.M. » et la lettre écrite par le capitaine Burroughs, mais il se rendit à London pour prendre les lettres que le major Hirsch avait en sa possession, parce qu'il n'avait que la copie de la lettre.

Sir Sam Hughes. — Et vous avez pris ces papiers sans laisser une note dans le dossier ?

« Oui. »

« Vous n'aviez donc pas de respect pour l'honneur du major Hirsch ou pour le capitaine MacAulay ? »

« Je considérais l'honneur du major Hirsch sauf entre mes mains. Le témoin a dit à Sir Sam Hughes qu'il était allé à London pour avoir l'original de la lettre dans le dossier du major Hirsch qu'il eut la copie dans son bureau. »

Sir Sam Hughes. — Et pourquoi MacAulay fut-il envoyé à Winnipeg ?

« Parce qu'il n'était pas l'homme qu'il fallait à London. »

A M. Geoffrion, le témoin a dit qu'il était à Guelph pour se rendre compte de la conduite d'un officier (le capitaine MacAulay) et non pour étudier un point légal ni pour savoir si il y avait des pensionnaires au noviciat qui étaient légalement employés du service militaire ; par conséquent, il n'attacha pas grande importance aux six remarques du rapport du capitaine MacAulay.

Quand il a dit que le rapport du capitaine MacAulay était, en substance, parfait, il ne voulait pas dire qu'il l'approuvait de n'avoir pas montré l'autorisation écrite de visiter le noviciat.

LE MOT "RAID" N'A PAS ETE EMPLOYE

Mlle Ivy Shepherd, sténographe dans le bureau du colonel Godson-Godson depuis le 1er janvier 1918 a lu ses notes touchant la lettre contenant un memorandum venant du ministre de la Milice. Le memorandum disait à l'officier à qui il était adressé qu'il devait éclaircir la situation du noviciat de Guelph.

Mais le mot "raid" ne fut pas employé ni dans les notes données à la sténographe ni dans la lettre écrite à l'officier.

M. Patrick Kerwin, avocat de Guelph et conseil légal du noviciat de Guelph, dit qu'il a reçu un message téléphonique du Père Bourque à la suite duquel il a communiqué avec M. Westobey qui a demandé que les étudiants du noviciat se fissent inscrire et demandassent leur exemption ensuite. Plus tard M. Westobey écrivit au Père Bourque qui a communiqué la lettre au colonel Godson-Godson et lorsque le colonel Godson-Godson rencontra M. Westobey il lui dit que la situation n'était pas changée et qu'il avait dit au Père Bourque que d'après la loi, les novices de Guelph n'avaient pas à se faire recenser.

Le colonel Godson-Godson est allé au noviciat dans la nuit du raid, vers 10 heures 30. La porte cochère était fermée, mais fut ouverte par des hommes qui portaient des lanternes. Après avoir écouté ce que le Père Bourque et le capitaine Hingston avaient à dire, le témoin demanda au capitaine MacAulay de laisser dans le noviciat ceux qu'il devait arrêter dans la nuit. Le capitaine MacAulay dit au témoin qu'il avait reçu des instructions mais qu'il ne voulait rien discuter. Quand le témoin s'est rendu au noviciat, il n'y avait pas de différend en dépit du fait que le témoin se soit opposé à ce que les jeunes novices fussent inquiétés cette nuit-là.

Le témoin a répondu à M. Ferguson que lorsqu'il est arrivé au noviciat, trois novices avaient déjà été questionnés par le capitaine MacAulay. « Tout s'était bien passé. »

M. BEDFORD EST APPELE

M. Thomas Bedford, de Guelph, a dit qu'il a été appelé au noviciat

A BOSTON

UNE TENUE DE GUERRE

DES MITRAILLEUSES SONT INSTALLEES DANS LES RUES DE BOSTON ET LES TROUPES FONT LA PATROUILLE — SEPT MORTS — DECISION DIFFEREE TOUCHANT UNE GREVE GENERALE.

Boston, 12 (Service de la Presse associée). — Le nombre des morts par suite des émeutes nées de la grève des agents a atteint le nombre de sept : Richard D. Reumts, gréviste, a succombé aux blessures reçues hier matin. Dans la soirée, un jeune homme du nom de Henry Groat, 20 ans, a été tué dans une charge par les gardes de l'Etat contre des joueurs aux dés. Deux autres personnes ont aussi trouvé la mort dans cette charge. Robert Lallie, blessé dans une rixe dans le sud de Boston, est mort à l'hôpital.

Le gouverneur Collidge, comme commandant en chef des gardes de l'Etat, est le maître de la situation. Hier soir, la ville avait une tenue de guerre. Six mitrailleuses étaient braquées et les troupes patrouillaient dans la ville. Plusieurs soldats ont été blessés au cours de leur service. Cependant, les boutiques barricadaient leurs portes et leurs montres, comme pour soutenir un siège. On craint toujours des troubles. Pendant que le gouverneur a titre de commandant en chef des gardes assurait la protection de la propriété, le maire Peters affirmait aux délégués ouvriers venus en délégation à l'hôtel de ville que l'union de la police ne serait pas reconnue. Les délégués ont déclaré que les agents devraient avoir le droit de s'affilier à la Fédération américaine du Travail et ont offert la garantie que jamais les agents ne seraient appelés à faire une grève de sympathie. Bien qu'ils aient promis au maire qu'il n'était point question de grève générale, immédiatement après la conférence à l'hôtel de ville, les chefs ouvriers se sont rendus à une assemblée du conseil exécutif et des anciens présidents de l'union centrale du travail, convoquée pour préparer une assemblée générale où l'on décidera s'il y aura grève générale.

GREVE DE SYMPATHIE

Or l'Union centrale n'a pas pris de décision finale sur la question de la grève générale en sympathie avec la grève des agents. On a conseillé aux diverses unions de prendre le vote sur cette question et de faire rapport à l'Union centrale, à laquelle on a donné juridiction finale en la matière.

Il y a trois semaines, quand la grève de la police a été décidée, la question d'une grève générale de sympathie a été posée à l'Union centrale. Plusieurs unions ont pris le vote et l'on dit que la plupart sont favorables au chômage. L'union centrale a le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Un lot de BOTTINES de veau fendu pour jeunes gens. Semelle lacée, forme large, bonne semelle, empiègne luisante. Pointures 3, 4, et 5 seulement. Valant aujourd'hui 3.60 pour... 1.95

Un lot de BOTTINES de chevreau ou de veau noir pour jeunes gens. Quelques-unes en cuir verni avec tige de cravette, genre boutonné. Pointures 4, 4 1/2 et 5 seulement. Valant jusqu'à 6.00 pour... 2.95

Un lot de BOTTINES pour hommes. Veau mail on velours avec tige de cravette, genre boutonné, bout rond. Presque toutes les pointures. Valant aujourd'hui 7.00 pour... 3.95

Un lot de BOTTINES noires ou brunes, pour hommes. La plupart à forme large, semelle et talon de cuir ou Neolin, genres assortis. Toutes les pointures dans le lot, mais pas dans chaque ligne. Valant 8.00 pour... 5.45

Une vente importante de chaussures pour dames et enfants, demain. Ce sont des échantillons de la maison MacFarlane. Il y aura des économies à faire. Ne manquez pas d'en profiter.

SOUS-VETEMENTS

Quantité limitée d'échantillons et de balances de lignes de PYJAMAS pour hommes. Soie, sette et flanelle blanche ou à rayures. Garnis de brandebourgs de soie. Bonne qualité. Valant aujourd'hui 4.00, 5.00 et 6.00. Spécial... 2.98

Pas de commandes par poste, téléphone ou C.O.D.

Quantité limitée de SOUS-VETEMENTS de cachemire blanc, marques Corona et True Knit, pour hommes. Grands pour canotiers : 34, 36 et 38. Grands pour caleçons : 32.

par le Père Bourque, la nuit du raid. On lui a dit qu'on avait besoin de lui comme témoin. Le Père Bourque a présenté M. Bedford au capitaine MacAulay. En présence de ce témoin, le capitaine Hingston demanda au capitaine MacAulay qu'il avait autorisé à faire des perquisitions, mais ce dernier a répondu qu'il n'avait pas besoin d'autorisation. Le capitaine MacAulay a dit qu'il était décidé à procéder par la force. Le Père Power a dit alors qu'il allait faire descendre les novices et que le capitaine pourrait faire son enquête à sa guise mais que ce serait avec protestation de la part des autorités.

Le gouverneur estime que la rigueur a eu de bons effets. On remarque que la journée d'hier a vu moins d'actes de violence et la plupart des morts et blessés ont été victimes des charges des gardes contre les attroupements de joueurs aux dés. Le corps de police compte 1,638 agents ; or 338 sont restés fidèles à leur serment. On a identifié le mort de la rue Howard. C'est un expéditeur de Page & Shaw qui passait par hasard par cette rue. On a opéré l'arrestation de deux grévistes, l'un accusé d'ivrognerie et l'autre de vol. Le maire Peters a demandé les services de 600 autres volontaires, hier après-midi.

Hors un peu de tumulte, rue Common, où les soldats ont dispersé des joueurs aux dés, la journée a été calme. Un certain joueur nommé Raymond Bayers, pris à jouer, a été tué alors qu'il essayait de se sauver. Patrick Cheever a été grièvement blessé. On a transporté à l'hôpital pour pansement de nombreuses victimes des émeutes.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.

Le gouverneur Collidge, en prenant la direction de la police de la ville, a fait remarquer que la constitution lui donne cette fonction, puisque toute la garde de l'Etat a été appelée à le pouvoir de fixer la date de la grève. En pareil cas, il ne manquerait plus qu'une formalité, la sanction des unions internationales. La possibilité d'une grève des employés de chemins de fer, des électriciens et des employés de téléphone est sérieuse. Ce qui cause le plus d'inquiétude aux autorités est cependant le danger d'une grève des pompiers. On admet que cette grève causerait un désastre inouï.